QUOTIDIEN
CRÉSUS
www.cresus.dz
In medio stat virtus

FINANCES LOCALES

De nouvelles obligations pour les communes et les wilayas

PAGE 3

Entre contributions au Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales et obligation de réserver une part minimale des recettes communales à l'investissement, ces nouvelles mesures redéfinissent les règles de gestion et d'affectation des ressources des communes et des wilayas.

HUILE DE TABLE

QUI PERTURBE RÉELLEMENT LE MARCHÉ ?

PAGE 4



Alors que des difficultés de disponibilité de l'huile de table sont relevées dans certaines wilayas, les principaux groupes agroalimentaires nationaux se veulent rassurants.

Transparence fiscale

L'Algérie décroche la reconnaissance de l'OCDE

PAGE 5



Algérie-Tunisie

Une zone de libre-échange frontalière en 2027

PAGE 6

Locales du 28 novembre



LOUISA HANOUNE POINTE LES CONTRAINTES ÉLECTORALES

PAGE 2

Équipe nationale



Hemdani assume ses choix

PAGE 13

LOCALES DU 28 NOVEMBRE

Louisa Hanoune pointe les contraintes électorales

Le PT plaide pour une révision du système électoral et des garanties renforcées afin de restaurer la confiance des citoyens dans le scrutin.

Les élections locales du 28 novembre prochain ont occupé une place importante dans les travaux de la session ordinaire du Parti des travailleurs (PT). À cette occasion, sa secrétaire générale, Louisa Hanoune, a abordé plusieurs aspects du processus électoral, notamment les conditions de participation des partis, la préparation des listes de candidats et les enjeux liés à la représentation au sein des Assemblées élues.Dans son intervention, Louisa Hanoune est revenue sur le contexte dans lequel se prépare ce rendez-vous électoral, en exposant les observations de son parti sur les modalités de participation et les dispositions encadrant le scrutin. Elle a également rappelé la position du PT, qui a choisi de laisser à ses militants la liberté de décider de leur participation.



LES CONDITIONS DE PARTICIPATION AU SCRUTIN

La secrétaire générale du Parti des travailleurs a notamment évoqué les difficultés rencontrées par les formations politiques lors de la préparation des dossiers de candidature. Elle a particulièrement insisté sur les exigences liées à la collecte des signatures, estimant qu'elles peuvent constituer une contrainte pour les partis n'ayant pas participé aux précédentes échéances électorales.

Elle est également revenue sur le rejet de certains dossiers de candidature, soulevant des interrogations sur les critères retenus pour justifier ces décisions et les procédures qui les encadrent. Selon elle, plusieurs candidats issus de différentes formations politiques ont été concernés par ces rejets.

Louisa Hanoune a ainsi plaidé pour davantage de clarté concernant les conditions d'éligibilité et le traitement des candidatures, soulignant que ces questions concernent l'ensemble des partis engagés dans le processus électoral.

S'agissant de la position de son parti, elle a indiqué que la direction du PT avait encouragé ses structures locales à prendre part au scrutin, tout en laissant aux militants la liberté de décider individuellement de leur participation.

PLUS DE CANDIDATS, UN EFFET DU REDÉCOUPAGE TERRITORIAL

Abordant les données relatives aux candidatures, Louisa Hanoune s'est également exprimée sur l'augmentation de leur nombre par rapport aux précédentes élections locales.

Elle a estimé que cette évolution devait être mise en perspective avec les changements intervenus dans l'organisation territoriale du pays et l'augmentation du nombre de sièges à pourvoir.

Elle a notamment cité la création de 21 nouvelles wilayas, qui a entraîné la mise en place de nouvelles Assemblées populaires de wilaya et l'ajout de 550 sièges. Elle a également évoqué l'augmentation de 1 684 sièges au niveau des Assemblées populaires communales, liée notamment à l'évolution de la population et du nombre d'électeurs.

Pour la secrétaire générale du PT, ces éléments expliquent en grande partie la progression du nombre de candidatures et ne sauraient, à eux seuls, être considérés comme un indicateur d'un regain de participation politique.

LE SYSTÈME ÉLECTORAL ET LES PRÉCÉDENTES ÉCHÉANCES

Dans son intervention, Louisa Hanoune est également revenue sur les précédentes élections législatives, évoquant les contestations et les irrégularités signalées à cette occasion, ainsi que les procédures engagées à la suite de ces faits.

Elle a réitéré la position de son parti en faveur d'une révision de certaines dispositions du système électoral, notamment celles relatives aux conditions de candidature et aux garanties devant entourer le déroulement des opérations de vote.

Elle a également souligné que la confiance des citoyens dans le processus électoral constituait un facteur essentiel pour encourager leur participation aux différents rendez-vous politiques.À ce titre, elle a rappelé que l'abstention pouvait également traduire une appréciation politique des citoyens quant aux conditions dans lesquelles se déroulent les élections.

LES PRÉOCCUPATIONS SOCIALES

Enfin, la secrétaire générale du PT a établi un lien entre la participation électorale et les préoccupations sociales et économiques de la population. Elle a notamment cité le pouvoir d'achat, l'emploi, l'accès aux soins et les conditions de vie parmi les principales préoccupations des citoyens.

Selon elle, ces facteurs influencent également l'intérêt porté à la vie politique et aux échéances électorales. Elle a ainsi souligné la nécessité de prendre en considération les attentes de la population dans l'élaboration des politiques publiques et le fonctionnement des institutions locales.

I. Khermane

ÉLECTIONS LOCALES

Le MSP et le RND misent sur la qualité des candidats

À l'approche des élections des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévues le 28 novembre prochain, les formations politiques multiplient les initiatives pour présenter leurs programmes et leurs propositions en matière de gestion des collectivités locales. Le Rassemblement national démocratique (RND) et le Mouvement de la société pour la paix (MSP) mettent notamment l'accent sur les compétences des candidats, l'amélioration des services publics et la prise en charge des préoccupations quotidiennes des citoyens.

L'APPROCHE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

En déplacement dans les wilayas d'Adrar et de Timimoun, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique, Monder Bouden, a présenté les grandes orientations du programme de son parti pour les élections locales de 2026.

Lors d'un meeting populaire organisé à Adrar, il a indiqué que le programme du RND reposait sur une évaluation des besoins des communes et des wilayas, tout en tenant compte de leurs spécificités géographiques, démographiques et économiques.

Le responsable politique a souligné que les collectivités locales étaient confrontées à plusieurs défis, notamment les mutations économiques et sociales, la transformation numérique et le développement de l'intelligence artificielle. Il a également relevé les attentes croissantes des citoyens en matière de qualité des services publics, d'emploi, de logement et d'amélioration du cadre de vie. Dans cette perspective, le RND entend promouvoir une approche du développement local fondée sur la valorisation des potentialités de chaque région et la définition de priorités adaptées aux réalités du terrain.

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Abordant le rôle des assemblées élues, Monder Bouden a indiqué que la vision de son parti accordait une place importante à la démocratie participative et à la réalisation de projets répondant aux besoins des populations.

Ces projets devraient notamment contribuer à la création d'emplois et au renforcement du développement économique et social à l'échelle locale.

Le secrétaire général du RND a, par ailleurs, appelé les candidats de son parti à renforcer leur présence sur le terrain, notamment dans les communes et les quartiers, afin de présenter leurs programmes, d'expliquer leurs propositions et de recueillir les préoccupations des citoyens.

Lors de son déplacement à Timimoun, il a également invité les électeurs à prendre part au scrutin du 28 novembre, rappelant l'importance de l'implication citoyenne dans la vie politique et la gestion des affaires publiques.

LES COMPÉTENCES DE SES CANDIDATS MISES EN AVANT

De son côté, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a affirmé que sa formation prenait part aux élections locales avec des candidats qu'il a présentés comme compétents et capables de contribuer à une gestion efficace des collectivités locales. Lors d'une conférence de presse organisée jeudi à Alger, à l'occasion du lancement de la campagne électorale, il a souligné l'importance des Assemblées populaires communales et de wilaya, en raison de leur proximité avec les préoccupations quotidiennes des citoyens. Le président du MSP a précisé que son parti participait à ce rendez-vous électoral avec un programme intitulé «Injaz» (Réalisation), qui met l'accent sur la responsabilité des élus dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens et la promotion du développement local.

PRÉSERVER LE CARACTÈRE SOCIAL

Dans sa présentation, Abdelali Hassani Cherif a également insisté sur la nécessité de préserver le caractère social de l'État, notamment à travers la prise en charge des difficultés liées au pouvoir d'achat et le renforcement de la cohésion sociale. Il a estimé que les préoccupations des citoyens et l'amélioration de leurs conditions de vie devaient figurer parmi les priorités des futurs élus locaux. Concernant la participation électorale, le responsable du MSP a souligné la nécessité de renforcer la confiance des citoyens dans le processus électoral, en garantissant davantage de transparence et de crédibilité, afin de favoriser leur participation et de lutter contre l'abstention.

I.K.

FINANCES LOCALES

De nouvelles obligations pour les communes et les wilayas

Entre contributions au Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales et obligation de réserver une part minimale des recettes communales à l'investissement, ces nouvelles mesures redéfinissent les règles de gestion et d'affectation des ressources des communes et des wilayas.

Les collectivités locales devront intégrer de nouvelles dispositions financières dans la préparation de leurs budgets pour l'exercice 2027. Trois taux sont désormais fixés : 5% pour la contribution des wilayas au Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, 2% pour celle des communes et un minimum de 10% des recettes de fonctionnement communales à consacrer à l'équipement et à l'investissement.

La préparation des budgets des collectivités locales pour l'année 2027 sera marquée par de nouvelles obligations financières. Publiés au Journal officiel n°77 du 4 novembre 2026, des arrêtés interministériels signés le 5 octobre dernier par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, et le ministre des Finances, Mohammed Lamine Lebbou, précisent les taux de contribution des wilayas et des communes aux mécanismes de solidarité financière, ainsi que les modalités de financement des opérations d'équipement et d'investissement.

Première disposition : les wilayas devront consacrer 5% de leurs prévisions de recettes fiscales directes et indirectes au Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales. Le calcul sera effectué sur la base des prévisions communiquées par les services fiscaux de wilaya.

Pour les communes, la contribution à ce même fonds est fixée à 2%. Elle sera calculée sur la base des prévisions de recettes fiscales directes et indirectes transmises



par les services des impôts. Les montants correspondants devront être inscrits à l'article 670, intitulé «Contribution au Fonds de garantie des collectivités locales», dans les sous-chapitres prévus selon la nature des recettes fiscales.

UN MINIMUM DE 10% POUR L'INVESTISSEMENT COMMUNAL

L'autre mesure importante concerne directement les budgets communaux. Les nouvelles dispositions imposent aux communes de réserver au moins 10% de leurs recettes de fonctionnement au financement de leur section équipement et investissement.

Cette obligation vise à garantir une mobilisation minimale des ressources communales en faveur des projets de développement local et de la réalisation des infrastructures et équipements publics.

L'assiette de calcul comprend notamment les dotations de péréquation, les recettes provenant des impôts directs et indirects, ainsi que les compensations accordées au titre des réductions, exonérations et suppressions de recettes fiscales.

Toutefois, le calcul de ce prélèvement doit tenir compte de certaines déductions préalables. Il s'agit notamment de la contribution de 2% au Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales et de celle de 4% destinée au Fonds de wilaya pour la promotion des initiatives de la jeunesse et des sports.

UNE NOUVELLE ÉQUATION POUR LES BUDGETS COMMUNAUX

Au-delà de la fixation de ces différents taux, ces dispositions auront des répercussions directes sur la programmation et la répartition des ressources financières des collectivités locales. Les responsables des communes devront désormais intégrer ces prélèvements dans leurs prévisions budgétaires, tout en veillant au respect des assiettes de calcul et des règles de comptabilisation définies par les textes réglementaires. Pour les collectivités locales, le défi sera de concilier leurs contributions aux mécanismes de solidarité financière avec la nécessité de préserver des ressources suffisantes pour répondre aux besoins de développement de leurs territoires. À travers ce dispositif, les pouvoirs publics entendent ainsi renforcer les mécanismes de solidarité entre collectivités locales, tout en imposant un effort minimal d'investissement aux communes. L'objectif affiché est de mieux encadrer la gestion des finances locales et de garantir qu'une partie des ressources disponibles soit effectivement orientée vers la réalisation des projets d'équipement et d'investissement au cours de l'exercice 2027.

Smail R.

APC-APW

Les partis prônent une gestion locale plus efficace

À l'occasion du lancement de la campagne électorale pour les élections locales du 28 novembre prochain, plusieurs formations politiques ont présenté leurs principales orientations.

Le Mouvement El-Bina, le Front El Moustakbal et le parti Sawt Echaab mettent notamment l'accent sur la gestion de proximité, l'amélioration des services publics et l'implication des citoyens dans la conduite des affaires locales.

EL-BINA PLAIDE POUR UNE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le Mouvement El-Bina a choisi la wilaya de Bouira pour lancer sa campagne. Lors d'un rassemblement populaire organisé à la salle 1er- Novembre, à Sour El Ghozlane, son président, Abdelkader Bengrina, a qualifié les prochaines élections de «cruciales», estimant qu'elles permettront aux citoyens de choisir leurs représentants et de faire entendre leurs aspirations.

Il a appelé les électeurs à se rendre massivement aux urnes le 28 novembre afin de choisir des candidats capables de prendre en charge leurs préoccupations. Il a également insisté sur la nécessité de disposer d'élus actifs, proches du terrain et aptes à proposer des solutions aux difficultés des communes, tout en contribuant à l'amélioration du cadre de vie.

Abdelkader Bengrina a, par ailleurs, mis l'accent sur la responsabilité des élus envers leurs électeurs, affirmant que son parti désavouerait tout représentant qui, après avoir obtenu la confiance des citoyens, renierait ses engagements ou adopterait une attitude arrogante à leur égard. Il a rappelé que l'élu doit avant tout être honnête, fidèle à ses engagements et au service de la population.

Le président d'El-Bina a également plaidé pour une démocratie participative, en évoquant les expériences du Brésil et du Liban. Il a notamment cité le modèle du budget participatif instauré en 1989 à Porto Alegre, au Brésil, qui permet aux citoyens, à travers des associations, de prendre part à la définition des priorités des projets communaux.

Pour lui, ces expériences montrent que le citoyen ne doit pas être un simple bénéficiaire des décisions locales, mais un partenaire dans l'identification des besoins, la définition des priorités et le suivi des projets.

LE FRONT EL MOUSTAKBAL MISE SUR DES COMMUNES FORTES

De son côté, le président du Front El Moustakbal, Fateh Boutbig, a donné le coup d'envoi de la campagne de son parti depuis la wilaya de Béchar. Il a souligné le caractère majeur de cette échéance électorale, compte tenu du lien direct entre les assemblées locales et la vie quotidienne des citoyens.

Il a plaidé pour des communes fortes et des wilayas productives, considérant que les collectivités locales doivent jouer un rôle actif dans le développement, l'ancrage de la citoyenneté et le renforcement de la confiance entre les citoyens et les institutions de l'État.

Placée sous le slogan «C'est ici que commence l'avenir. Une commune forte, une wilaya productive, un citoyen partenaire», le parti fait campagne pour la modernisation et la numérisation de l'administration locale, la lutte contre la bureaucratie et l'amélioration du service public. Elle prévoit également de promouvoir l'investissement, de valoriser les potentialités locales et de favoriser la création de richesse et d'emplois. Fateh Boutbig a aussi insisté sur la nécessité d'associer les citoyens, les jeunes, les femmes, les compétences et les associations à la définition des priorités locales, au suivi des projets et à l'évaluation du travail des élus. Il a estimé que le développement ne pouvait reposer sur des promesses circonstancielles, mais devait s'appuyer sur une planification rigoureuse, une gestion transparente et une exploitation optimale des ressources disponibles.

Dans le cadre de cette campagne, le parti a mobilisé plusieurs de ses cadres à travers le pays. À Chlef, son vice-président, le sénateur Hadj Belgouthi, a appelé à placer le citoyen au centre des préoccupations des conseils locaux, en insistant sur l'amélioration des services publics, la lutte contre la bureaucratie et le renforcement de la concertation et de la responsabilité.

SAWT ECHAAB VEUT FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES CITOYENS

Pour sa part, le président du parti Sawt Echaab, Lamine Osmani, a présenté les grandes lignes du programme de sa formation lors d'une conférence de presse organisée au siège du parti. Placé sous le slogan «Nous sommes votre voix», le programme du parti vise à porter les préoccupations des citoyens au niveau des institutions, comme il propose des mesures concrètes pour défendre leurs intérêts.

Lamine Osmani a expliqué que le programme électoral avait été élaboré à partir des besoins exprimés par les populations des différentes régions du pays, considérant le citoyen comme la principale source des propositions de développement.

Parmi les mesures annoncées, figure la création d'une plateforme numérique au niveau des communes, destinée à permettre aux citoyens de soumettre leurs préoccupations et leurs propositions. Cet outil devrait également contribuer à définir les priorités et à élaborer les programmes locaux. Le président de Sawt Echaab a, en outre, insisté sur la nécessité d'attirer les compétences et d'encourager les citoyens à s'impliquer dans la vie politique en choisissant les candidats les plus aptes à les représenter.

Privilégiant une démarche de proximité, il a entamé ses rencontres avec les citoyens à El Harrach, avant de se rendre, hier, dans les communes des Eucalyptus et de Sidi Moussa, à Alger. Ces échanges ont notamment permis d'aborder les préoccupations des jeunes. S'adressant aux candidats de son parti, Lamine Osmani les a appelés à rester à leur écoute et à œuvrer à la prise en charge de leurs attentes.

S. Smati

HUILE DE TABLE

Qui perturbe réellement le marché ?

Alors que des difficultés de disponibilité d'huile de table sont relevées dans certaines wilayas, les principaux groupes agroalimentaires nationaux se veulent rassurants.

Cevital, LaBelle et Sim ont affirmé, jeudi, que leurs unités de production fonctionnaient normalement et à pleines capacités, assurant qu'aucune perturbation majeure n'affectait la fabrication de ce produit de première nécessité. En parallèle, le gouvernement renforce son dispositif de surveillance du marché, avec le lancement d'une nouvelle plateforme numérique destinée à suivre quotidiennement les prix et la disponibilité des produits de consommation.

Dans leurs communications respectives, les trois groupes ont tenu à dissiper les inquiétudes concernant un éventuel déficit de production. Cevital a indiqué veiller en permanence à l'approvisionnement du marché national en huiles alimentaires, précisant qu'aucune perturbation de la production ou de la distribution n'avait été enregistrée jusqu'à présent.

De son côté, LaBelle a assuré que ses unités poursuivaient leur activité à un rythme régulier et à pleines capacités afin de répondre aux besoins des consommateurs dans les différentes régions du pays. Le groupe a également réaffirmé son engagement à maintenir une production et un approvisionnement continus pour préserver la stabilité du marché.

Même assurance du côté du groupe SIM, qui a confirmé la poursuite normale de la production sous ses deux marques commerciales, Zitna et Bahia. L'entreprise a précisé que ses unités fonctionnaient régulièrement et que les matières premières nécessaires à la fabrication étaient disponibles.



DES COMPORTEMENTS QUI ACCENTUENT LA PÉNURIE

Ces assurances contrastent, toutefois, avec les difficultés signalées dans certains points de vente, où les quantités d'huile mises en rayon seraient rapidement épuisées. Une situation qui soulève des interrogations sur les mécanismes à l'origine de cette pénurie, notamment lorsque la disponibilité du produit à la sortie des unités de production est confirmée par les opérateurs concernés.

Au-delà des éventuelles difficultés locales de distribution, les achats en quantités excessives et les comportements de stockage préventif peuvent également accentuer la pression sur les circuits commerciaux. Par crainte d'une rupture, certains consommateurs préfèrent acheter plusieurs bouteilles au lieu de se limiter à leurs besoins habituels. Ce réflexe, alimenté par l'inquiétude et le manque de visibilité sur la disponibilité du produit, risque ainsi d'accélérer l'épuisement des stocks dans les commerces et de donner l'impression d'une pénurie généralisée.

UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE POUR SURVEILLER LE MARCHÉ

Face à ces enjeux, les pouvoirs publics entendent renforcer le suivi de la disponibilité des produits et l'encadrement des circuits d'approvisionnement. Dans ce cadre, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, jeudi, une réunion interministérielle consacrée au lancement officiel d'une nouvelle plateforme numérique de suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de consommation de première nécessité dans l'ensemble des wilayas.

Organisée conformément aux instructions du président de la République, la réunion a rassemblé les ministres concernés, les walis et les représentants des secteurs agricole et commercial. La plateforme, fondée sur une approche participative, permettra de suivre de près la disponibilité des produits et l'évolution des prix tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

À cette occasion, le Premier ministre a réaffirmé l'engagement du gouvernement à accompagner les agriculteurs et les commerçants, tout en assurant une prise en charge effective de leurs préoccupations. Il a également appelé les walis à prendre sans délai les mesures légales et coercitives nécessaires contre toute tentative de provoquer des pénuries, de perturber l'approvisionnement des marchés ou de manipuler les prix.

L'enjeu est désormais de faire en sorte que les assurances des producteurs se traduisent par une disponibilité effective et régulière de l'huile de table dans les commerces. Car, au-delà des volumes produits, la stabilité du marché dépend aussi de l'efficacité de la distribution, du contrôle des circuits commerciaux et de la lutte contre les pratiques spéculatives, afin d'éviter que les inquiétudes des consommateurs ne se transforment en tensions artificielles sur un produit aussi essentiel.

Assia M.

MARCHÉ PARALLÈLE

Le gouvernement veut faire sortir l'argent de l'ombre

Comment ramener dans le circuit économique officiel une partie des importantes liquidités qui échappent aux circuits bancaires et fiscaux ? La question figure désormais parmi les principaux enjeux du projet de loi de finances 2027. À travers les mesures envisagées, le gouvernement entend inciter les détenteurs de ces fonds à les réinjecter dans l'économie formelle, avec un double objectif : renforcer les ressources de l'État et soutenir le financement de l'investissement productif.

Pour y parvenir, l'Exécutif mise notamment sur l'élargissement de l'assiette fiscale et l'amélioration du recouvrement des impôts, sans augmentation des taux d'imposition. Il s'agit ainsi de mobiliser de nouvelles recettes en améliorant l'efficacité du système fiscal, plutôt que de faire supporter une charge supplémentaire aux ménages et aux entreprises.

Intervenant jeudi devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance consacrée aux questions relatives au PLF 2027, le ministre des Finances, Mohamed Lamine Lebbou, a détaillé les grandes lignes de cette démarche. Il a notamment mis en avant la modernisation de l'administration fiscale, le renforcement de la lutte contre l'évasion fiscale et l'accompagnement de l'investissement productif, particulièrement dans les secteurs hors hydrocarbures et l'écosystème des start-up.

La mobilisation des ressources publiques ne doit, toutefois, pas se faire au détriment du pouvoir d'achat. Le gouvernement entend préserver le pouvoir d'achat en maintenant les aides aux produits de première nécessité, en renforçant le contrôle des marchés et en constituant des stocks stratégiques pour lutter contre la spéculation et prévenir les pénuries. La numérisation doit également améliorer le suivi de la distribution et anticiper les tensions sur l'approvisionnement. Parallèlement, les autorités prévoient une réforme progressive des subventions au profit d'aides ciblées destinées aux ménages les plus vulnérables, grâce à un meilleur système d'identification des bénéficiaires.

LA DETTE INTÉRIEURE PRIVILÉGIÉE POUR FINANCER LE DÉFICIT

S'agissant des finances publiques, le gouvernement entend privilégier les ressources nationales pour financer le déficit budgétaire, à travers le recours à l'endettement intérieur et la mobilisation du Fonds de régulation des recettes, tout en excluant le financement extérieur. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie de maîtrise des dépenses publiques, d'élargissement de l'assiette fiscale et de renforcement de la lutte contre l'évasion fiscale.

Par ailleurs, l'Exécutif envisage de diversifier ses instruments de financement, notamment à travers l'émission de sukuk souverains, afin de mobiliser davantage l'épargne nationale. La rationalisation des dépenses, la priorisation des projets d'investissement et le renforcement du contrôle de l'exécution budgétaire figurent également parmi les axes retenus pour améliorer l'efficacité de la dépense publique

LE FONCIER, UNE AUTRE SOURCE DE RECETTES

La recherche de nouvelles ressources passe également par une meilleure valorisation du patrimoine national, notamment foncier. À ce titre, Mohamed Lamine Lebbou a indiqué que les services concernés recensent plus de 800 000 opérations d'enregistrement foncier chaque année.

Ce volume d'activité a conduit les autorités à relever le taux de la taxe applicable à ces opérations, qui passe de 1 à 2,5%. Une mesure qui s'inscrit dans la volonté de renforcer les recettes publiques à travers une meilleure exploitation des ressources existantes.

En matière de développement territorial, les onze nouvelles wilayas ont, de leur côté, bénéficié d'une enveloppe globale de 152 milliards de dinars en autorisations d'engagement et de 132 milliards de dinars en crédits de paiement. Ces financements sont destinés à la réalisation d'équipements publics et d'infrastructures répondant aux besoins de ces nouvelles collectivités.

Au-delà des mesures fiscales et budgétaires, l'enjeu majeur du PLF 2027 réside dans la capacité de l'État à capter une partie de l'épargne informelle. Un objectif qui passe moins par la contrainte fiscale que par le rétablissement de la confiance bancaire, la simplification administrative et des incitations adaptées. Il s'agit ainsi de transformer des liquidités souvent inactives en ressources au service de l'investissement productif, des entreprises et de la création de richesse, tout en préservant le pouvoir d'achat et la dynamique économique.

Smail R.

CRESUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

TRANSPARENCE FISCALE

L'Algérie décroche la reconnaissance de l'OCDE

Classée parmi les pays «largement conformes» aux normes internationales, l'Algérie confirme les avancées engagées pour renforcer son système de transparence fiscale et sa coopération avec les administrations fiscales étrangères.

L'Algérie vient de franchir une nouvelle étape dans le renforcement de sa transparence fiscale. Le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, relevant de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), lui a attribué la mention « largement conforme » aux normes internationales en vigueur dans ce domaine. Cette appréciation figure dans le rapport consacré à l'évaluation de l'Algérie, approuvé et publié le 3 novembre 2026. Il s'agit du deuxième examen auquel le pays est soumis depuis son adhésion au Forum mondial en 2021.

Annoncée par la Direction générale des impôts (DGI), cette évaluation porte à la fois sur le cadre juridique algérien et sur son application concrète. Elle couvre les mesures mises en œuvre entre le 1er juillet 2022 et le 30 juin 2025, tout en prenant en compte la législation en vigueur au 12 août 2026. À travers cette appréciation, le Forum mondial souligne les efforts consentis par l'Algérie pour se rapprocher des standards internationaux et améliorer les mécanismes permettant aux administrations fiscales d'accéder aux informations et de les échanger dans le cadre de la coopération internationale.



DES AVANCÉES CONCRÈTES SUR LE TERRAIN

Parmi les progrès relevés dans le rapport, figurent plusieurs réformes législatives, réglementaires et organisationnelles destinées à rendre le dispositif fiscal plus efficace et à faciliter les échanges d'informations avec les pays partenaires.

La ratification de la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale constitue l'une des avancées importantes de cette démarche. Elle offre à l'Algérie un cadre élargi pour renforcer sa coopération avec les administrations fiscales étrangères et faciliter l'échange de renseignements.

Autre mesure importante : la création, en octobre 2024, d'une unité dédiée à l'échange international de renseignements. Cette structure permet de renforcer les moyens opérationnels de l'administration fiscale et de mieux prendre en charge les échanges d'informations avec les partenaires étrangers.

UN OUTIL SUPPLÉMENTAIRE CONTRE L'ÉVASION FISCALE

Derrière ces réformes, l'enjeu est concret : mieux contrôler les opérations financières réalisées au-delà des frontières et lutter plus efficacement contre la fraude et l'évasion fiscales.

L'échange de renseignements entre administrations fiscales joue, en effet, un rôle essentiel dans l'identification des revenus non déclarés, le suivi des transactions transfrontalières et la détection des flux financiers illicites. Il permet également de renforcer la capacité des États à faire face aux pratiques de fraude qui dépassent leurs frontières.

Cette évaluation a été conduite sous la supervision du ministère des Finances, à travers la Direction générale des impôts. Celle-ci a assuré la coordination avec les différents départements ministériels et organismes publics concernés, dans le cadre d'un groupe de travail interministériel.

La classification de l'Algérie parmi les pays «largement conformes» constitue ainsi une reconnaissance des efforts engagés pour moderniser son administration fiscale et renforcer sa coopération internationale.

Il reste désormais à consolider ces acquis et à poursuivre les réformes afin de garantir une application effective des normes internationales. Un chantier important pour améliorer la transparence des opérations financières, renforcer la mobilisation des recettes fiscales et lutter durablement contre l'évasion fiscale.

S.R.

COSOB-BANQUE MONDIALE

Une nouvelle dynamique de coopération

Le marché financier algérien pourrait bénéficier d'un nouvel accompagnement du Groupe de la Banque mondiale. C'est l'une des principales perspectives qui se dégagent de la rencontre tenue mercredi entre le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Youcef Bouzenada, et le vice-président de la Banque mondiale pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena), Ousmane Dione.

Au cœur des discussions : les moyens de mettre en place une coopération concrète entre les deux institutions pour accompagner les transformations du marché financier algérien, renforcer son attractivité et lui permettre de jouer un rôle plus important dans le financement des entreprises et de l'économie nationale.

À cette occasion, Youcef Bouzenada a présenté les principales réformes engagées par la Cosob depuis 2023. Ces changements visent notamment à moderniser les règles de fonctionnement du marché, à améliorer son organisation et à attirer davantage d'opérateurs et d'investisseurs. Un accent particulier a été mis sur les nouvelles solutions de financement destinées aux PME et aux start-up. Capital-risque, capital-investissement et financement participatif figurent parmi les mécanismes mis en avant par la Commission pour offrir aux entreprises des alternatives au financement bancaire traditionnel. Des dispositifs qui prennent toute leur importance dans un contexte où l'élargissement des sources de financement constitue un enjeu majeur pour le développement du secteur privé et la diversification de l'économie.

De son côté, Ousmane Dione a salué les réformes entreprises par la Cosob, notamment celles qui concernent le financement du secteur privé. Il a également présenté les initiatives et les programmes que le Groupe de la Banque mondiale soutient à travers le monde pour développer les marchés financiers et améliorer la gouvernance des entreprises. Il a, dans ce cadre, exprimé l'intérêt de l'institution à accompagner la dynamique engagée en Algérie.

Cette rencontre s'inscrit dans le prolongement des échanges entre les autorités algériennes et la Banque mondiale. Le même jour, Ousmane Dione a été reçu par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, au Palais du gouvernement. Les discussions ont porté sur l'état de la coopération entre l'Algérie et l'institution financière internationale, notamment dans les domaines de l'assistance technique et du renforcement des compétences. Les deux parties ont également évoqué les réformes économiques engagées par le pays, les grands projets d'investissement et les efforts déployés pour développer les activités productives en dehors du secteur des hydrocarbures. À travers ces échanges, le développement du marché financier apparaît comme l'un des leviers importants de la transformation économique en cours. L'objectif est de donner davantage de place au financement par le marché, de faciliter l'accès des entreprises aux capitaux et de mobiliser une part plus importante de l'épargne nationale au profit de l'investissement.



Reste désormais à traduire cette volonté de coopération en actions concrètes. L'accompagnement technique de la Banque mondiale pourrait notamment contribuer à accélérer les réformes, à consolider le cadre de gouvernance et à faire du marché financier un véritable outil de financement de la croissance et du développement des entreprises.

RÉGLEMENTATION BANCAIRE

De nouvelles exigences prudentielles

La Banque d'Algérie poursuit la modernisation du cadre prudentiel bancaire à travers trois projets de règlements portant sur les ratios de solvabilité, les grands risques et participations, ainsi que le classement et le provisionnement des créances et engagements hors bilan.
Validés par le Conseil monétaire et bancaire le 5 novembre 2026, ces textes visent à rapprocher la réglementation nationale des standards internationaux, tout en intégrant les spécificités de la finance islamique.
Le Conseil a également examiné la détermination du taux de la prime de garantie des dépôts bancaires.
Un chantier réglementaire important pour renforcer la solidité, la résilience et la supervision du système bancaire algérien.

AADL

Les logements mieux assurés

La filiale de gestion immobilière de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL Gest-Immo) a signé une convention de partenariat avec la Société nationale d'assurances (SAA). Celle-ci vise à élargir la couverture assurantielle des logements, des équipements et des biens immobiliers AADL, notamment contre les pannes, les catastrophes naturelles et les risques de responsabilité civile.
Cette initiative vise à mieux protéger le patrimoine immobilier AADL et à améliorer sa gestion.

ALGÉRIE-TUNISIE

Une zone de libre-échange frontalière en 2027

L'objectif est de faciliter la circulation des marchandises, de réduire les obstacles administratifs et commerciaux et de créer un environnement plus favorable aux opérateurs économiques des deux pays.

L'Algérie et la Tunisie s'apprêtent à franchir une nouvelle étape dans leur coopération économique avec le projet de création d'une zone de libre-échange frontalière à l'horizon 2027. Cette initiative vise à fluidifier les échanges commerciaux, encourager les investissements et renforcer l'intégration industrielle entre les deux pays. Les relations économiques entre l'Algérie et la Tunisie pourraient connaître un nouvel essor à partir de 2027. Les deux pays ont engagé des discussions préparatoires en vue de la mise en place d'une zone de libre-échange frontalière, a annoncé, jeudi, le ministre tunisien du Commerce et du Développement des exportations, Samir Abid. Si les premiers échanges sont déjà engagés, les négociations formelles devraient débuter à partir de 2027.

Ce projet ambitionne de faciliter la circulation des marchandises, de réduire les obstacles administratifs et commerciaux et de créer un environnement plus favorable aux opérateurs économiques des deux pays. Il devrait également contribuer à dynamiser les régions frontalières, à soutenir les activités locales et à favoriser la création de nouvelles opportunités d'investissement et d'emploi.



RENFORCER L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE

Les discussions ont notamment porté sur quatre accords-cadres destinés à structurer ce futur partenariat. Il s'agit d'un accord de partenariat économique, d'un dispositif de reconnaissance mutuelle des certificats de conformité, d'un accord relatif au transit des marchandises et d'un accord sectoriel consacré à l'industrie des composants automobiles.

La reconnaissance mutuelle des certificats devrait permettre de réduire les barrières techniques et de simplifier les procédures de commercialisation. Le nouvel accord sur le transit vise, quant à lui, à améliorer les corridors logistiques et à accélérer l'acheminement des marchandises entre les deux territoires.

L'industrie automobile figure également parmi les secteurs prioritaires. La complémentarité des compétences et des capacités industrielles algériennes et tunisiennes pourrait favoriser la constitution d'une chaîne de valeur régionale, à travers des partenariats industriels, le transfert de savoir-faire et le développement de la production locale.

DES ÉCHANGES COMMERCIAUX EN PROGRESSION

Cette initiative intervient dans un contexte marqué par une nette progression des échanges bilatéraux. Selon les données du Centre de promotion des exportations tunisien (CEPEX), leur volume aurait atteint environ 2,76 milliards de dollars, enregistrant une hausse de 166% en cinq ans.

L'Algérie est désormais le quatrième fournisseur et le septième client de la Tunisie, tout en occupant la première place parmi ses partenaires commerciaux africains.

Les exportations algériennes vers la Tunisie sont principalement constituées d'hydrocarbures, notamment le gaz, les dérivés pétroliers et l'électricité. Elles comprennent également du phosphate, du ciment, du clinker, des produits chimiques, du verre, de l'aluminium et des produits agroalimentaires.De son côté, la Tunisie exporte principalement vers l'Algérie des produits mécaniques et électriques, représentant 56,53% de ses ventes, suivis des produits manufacturés (31,53 %) et agroalimentaires (7,05 %).

Par ailleurs, plusieurs dizaines d'entreprises et de projets à participation tunisienne sont recensés en Algérie, notamment dans les services, le textile, l'agriculture et les industries électriques et mécaniques.

VERS UN MARCHÉ TRANSFRONTALIER PLUS DYNAMIQUE

Au-delà de la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires, la future zone de libre-échange pourrait permettre aux entreprises d'accéder à un marché plus vaste, de réaliser des économies d'échelle et d'améliorer leur compétitivité.

Pour les deux économies, l'enjeu consiste désormais à transformer la progression des échanges commerciaux en une véritable complémentarité productive. Si les négociations aboutissent, ce projet pourrait constituer un levier stratégique pour le développement des régions frontalières et le renforcement de l'intégration économique maghrébine.

H. Adryen

ALGÉRIE-UE

Rome propose ses bons offices

Le renforcement du partenariat économique et industriel entre l'Algérie et l'Italie était au centre des discussions tenues hier après-midi entre le Premier ministre, Sifi Ghrieb, et l'ambassadrice d'Italie en Algérie, Alessandra Schiavo, reçue à cette occasion.
Cette rencontre a permis aux deux parties de poursuivre leurs échanges sur les perspectives de consolidation de la coopération bilatérale, avec un accent particulier sur les investissements italiens en Algérie.
À ce titre, les discussions ont notamment porté sur les projets de l'entreprise italienne Bonifiche Ferraresi, qui s'inscrit dans la dynamique de réalisation d'un important projet agro-industriel en Algérie, dans le cadre du Plan Mattei.
Par ailleurs, l'ambassadrice italienne a réitéré la disponibilité de son pays à contribuer de manière constructive au dialogue entre l'Algérie et l'Union européenne, en œuvrant à la promotion de relations fondées sur la confiance mutuelle et la convergence des intérêts communs.

TINDOUF À LA CONQUÊTE DES MARCHÉS AFRICAINS

Le compte à rebours a commencé

La zone franche commerciale de la wilaya de Tindouf sera réceptionnée avant la fin de l'année 2026, a annoncé, jeudi, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig. Ce projet stratégique ambitionne de faire de cette région du Sud-Ouest algérien une plateforme commerciale et logistique de premier plan, destinée à faciliter les échanges avec la Mauritanie et les marchés de l'Afrique de l'Ouest.

Intervenant lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, le ministre a indiqué que les travaux de réalisation de cette infrastructure, implantée à proximité du poste frontalier, étaient entièrement achevés.

S'étendant sur une superficie de 200 ha, cette zone franche dont la première pierre a été posée en 2024 par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à renforcer les relations économiques et commerciales avec les pays africains.

Le complexe comprend six grands entrepôts, de vastes espaces d'exposition destinés aux opérateurs économiques, un centre de contrôle des marchandises ainsi qu'une base de vie. Il dispose également d'infrastructures administratives regroupant notamment les services douaniers, bancaires et d'assurance, en plus d'équipements sanitaires et de sécurité.



DERNIÈRE LIGNE DROITE AVANT LA MISE EN EXPLOITATION

Toutefois, la mise en exploitation effective de cette infrastructure demeure tributaire de la finalisation des procédures administratives et réglementaires. À ce titre, Kamel Rezig a fait savoir qu'un projet de décret exécutif portant création d'un établissement public chargé de la gestion des zones franches était actuellement au niveau du secrétariat général du gouvernement.

La mise en service de cette zone devrait offrir de nouvelles perspectives aux entreprises algériennes, en facilitant leurs opérations d'exportation, de stockage et de distribution vers les marchés ouest-africains. Elle devrait également contribuer à consolider la position de l'Algérie dans les échanges commerciaux continentaux et à valoriser le potentiel économique de la région de Tindouf.

CAP SUR LES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Cette initiative intervient dans un contexte marqué par la volonté des pouvoirs publics d'accélérer la diversification des exportations nationales. Selon les chiffres communiqués par le ministre, les exportations algériennes hors hydrocarbures ont atteint 5,16 milliards de dollars en 2025, enregistrant une progression d'environ 972 millions de dollars par rapport à l'année précédente.

Parmi les filières qui affichent une dynamique positive, figure celle de la datte, dont les exportations ont atteint 98,32 millions de dollars en 2025, contre 78,06 millions de dollars en 2024. Elles se sont établies à près de 75,04 millions de dollars au premier semestre 2026.

Au-delà de sa dimension infrastructurelle, la zone franche commerciale de Tindouf constitue ainsi un levier potentiel de développement des exportations et d'intégration économique régionale. Sa proximité avec la frontière mauritanienne et sa vocation logistique pourraient en faire un point d'appui important pour les entreprises souhaitant accéder aux marchés africains et renforcer la présence commerciale algérienne sur le continent.

GNL

Une deuxième cargaison algérienne arrive en Allemagne

Cette nouvelle livraison confirme le renforcement des échanges énergétiques entre Alger et Berlin.

L'Algérie renforce progressivement sa présence sur le marché gazier allemand. En octobre dernier, l'Allemagne a réceptionné une deuxième cargaison de gaz naturel liquéfié (GNL) algérien, alors que le pays cherche à consolider ses approvisionnements avant l'arrivée de l'hiver.

Selon les données de l'Unité de recherche énergétique, Taka, basée à Washington, cette livraison a porté sur 74 000 tonnes de GNL.

Cette nouvelle livraison intervient à un moment où la question des approvisionnements en gaz revient au premier plan en Europe. À l'approche de la saison de chauffage, les pays européens doivent faire face à des stocks relativement bas et à une concurrence accrue pour sécuriser les cargaisons disponibles sur le marché international.

En Allemagne, la situation mérite une attention particulière. Au 5 novembre, les réserves de gaz n'étaient remplies qu'à 60,2 %, loin de l'objectif de 80 %. À l'échelle européenne, le taux de remplissage des stocks s'établissait à 74 %, son niveau le plus bas depuis 2013. Les tensions sur les approvisionnements, notamment celles liées à la crise du détroit d'Ormuz, compliquent davantage la situation.



SONATRACH RENFORCE SES LIENS

La cargaison réceptionnée en octobre est la deuxième livraison historique de GNL algérien à destination de l'Allemagne. Elle fait suite à une première expédition de 50 000 tonnes, arrivée trois mois auparavant.

Ces livraisons s'inscrivent dans le cadre du premier contrat de fourniture de GNL algérien à l'Allemagne, signé en février 2024, lors de la visite à Alger de Robert Habeck, alors vice-chancelier allemand et ministre de l'Économie et de la Protection du climat.

La première cargaison avait quitté le complexe de liquéfaction de Béthioua en juin 2026 à bord du méthanier Tessala, appartenant à Sonatrach. Le navire avait rejoint, le 8 juillet, le terminal flottant de regazéification « Wilhelmshaven 1 ».

Pour l'Algérie, ces livraisons représentent une nouvelle avancée dans le développement de ses débouchés européens. Elles témoignent aussi de l'intérêt croissant du marché allemand pour le GNL algérien, dans un contexte où la sécurité des approvisionnements est devenue une priorité.

De son côté, l'Allemagne cherche à diversifier davantage ses fournisseurs depuis la réduction de ses importations de gaz russe par gazoduc.

La coopération entre Sonatrach et les opérateurs allemands devrait d'ailleurs se renforcer. En juillet dernier, la société allemande VNG a signé un nouvel accord avec le groupe algérien, prévoyant une augmentation des volumes de GNL livrés à l'Allemagne à partir du 1er janvier 2027.

LES IMPORTATIONS ALLEMANDES DE GNL EN HAUSSE

Si la livraison algérienne d'octobre constitue un apport supplémentaire, les importations allemandes de GNL ont, dans leur ensemble, reculé durant ce mois.

Elles se sont établies à 433 000 tonnes, soit une baisse de 27 % par rapport à octobre 2025, selon les données de l'Unité de recherche énergétique. Ce recul s'explique notamment par la concurrence accrue des acheteurs asiatiques sur le marché des cargaisons disponibles à court terme.

Sur les dix premiers mois de 2026, les importations allemandes de GNL ont atteint 6,6 millions de tonnes, contre 5,5 millions sur la même période en 2025, soit une hausse de 20 %. Un volume qui rapproche le pays de son record annuel de 7,1 millions de tonnes, établi en 2025, et pourrait même le dépasser d'ici à la fin de l'année.

Berlin avait misé sur les mécanismes du marché pour accélérer le remplissage de ses stocks, mais les tensions internationales, notamment la crise du détroit d'Ormuz et la flambée des prix, ont freiné cette stratégie. Dans ce contexte, les livraisons algériennes gagnent en importance et renforcent la position de Sonatrach sur le marché européen.

ALGÉRIE-PÉROU

Création d'un conseil d'affaires conjoint

L'Algérie et le Pérou souhaitent donner une nouvelle impulsion à leurs relations économiques et commerciales. Au cœur de cette démarche figure un projet de création d'un Conseil d'affaires algéro-péruvien, qui devrait permettre de rapprocher les entreprises des deux pays, de faciliter les échanges et de faire émerger de nouvelles opportunités de partenariat et d'investissement.

C'est dans cette perspective que le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Tayeb Chabab, a reçu jeudi, au siège de l'institution, l'ambassadeur du Pérou en Algérie, Jorge Eduardo Wurst Calle, accompagné du conseiller économique de l'ambassade, Romildo Bustamante Araujo. La rencontre s'est tenue en présence des présidents des Chambres de commerce et d'industrie de Tizi Ouzou et d'Oran, Lakhdar Madjen et Rachid Aït Habib.

Les discussions ont notamment porté sur les moyens de concrétiser ce projet et de mettre en place un cadre permettant aux opérateurs économiques algériens et péruviens de mieux se connaître, d'identifier des partenaires potentiels et de développer des projets communs.

Dans cette optique, les deux parties ont convenu d'étudier la possibilité d'organiser une réunion en visioconférence entre les deux chambres au cours du premier trimestre 2027. L'objectif sera de déterminer les secteurs présentant le plus fort potentiel de coopération, d'échanger des informations sur les marchés et de repérer les premières pistes de partenariat.

L'agriculture et les industries agroalimentaires ont occupé une place importante dans les échanges. Le savoir-faire péruvien en matière de production et d'exportation constitue, en effet, une piste intéressante pour développer les relations entre les deux pays. Les discussions ont également porté sur le partage d'expériences dans le domaine de l'exportation et sur les moyens d'aider les entreprises à accéder plus facilement aux marchés internationaux.

Au-delà de ces secteurs, les deux parties ont aussi évoqué la nécessité de donner davantage de dynamisme aux échanges commerciaux bilatéraux et d'explorer de nouvelles possibilités de coopération.

À cette occasion, le président de la CACI a insisté sur le rôle central des opérateurs économiques dans la construction de partenariats durables. Il a également souligné l'importance de lever les obstacles qui freinent les échanges commerciaux, tout en mettant en avant les atouts économiques de l'Algérie et les opportunités d'investissement qu'elle peut offrir aux partenaires étrangers.

Cette initiative traduit la volonté de l'Algérie de diversifier ses partenaires économiques et de renforcer ses relations avec de nouveaux marchés. Pour les entreprises algériennes et péruviennes, la création d'un conseil d'affaires pourrait ainsi constituer un point de départ concret pour développer les contacts, multiplier les échanges et transformer les opportunités de coopération en projets d'investissement.

ECONOMIE CIRCULAIRE

Nouvelles perspectives algéro-italiennes

En marge du Salon international de l'économie circulaire « ECOMONDO 2026 », organisé du 3 au 6 novembre à Rimini, en Italie, l'ambassadeur d'Algérie à Rome a reçu la délégation algérienne conduite par le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER).

Cette participation vise à promouvoir les compétences scientifiques algériennes et leurs innovations dans les domaines de l'environnement et de la valorisation des déchets, à travers des rencontres B2B avec des entreprises italiennes.

Elle a également permis d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat dans les domaines de la formation, du transfert de technologie et de l'échange d'expertises, en vue de renforcer la coopération économique et technologique entre les deux pays et de soutenir le développement de l'économie circulaire.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

57 marchés ciblés

L'Algérie organisera le 7 novembre une Journée nationale de l'exportation réunissant 33 wilayas afin de promouvoir les produits nationaux et faciliter leur accès à 57 marchés internationaux. Cette initiative, portée par les ministères du Commerce extérieur et de l'Intérieur, vise à accompagner les entreprises algériennes, diversifier les débouchés et renforcer les exportations hors hydrocarbures, dans le cadre des efforts de diversification de l'économie nationale.

ASSURANCES

La CAAT et Tala certifiées ISO 9001:2015

La Compagnie algérienne des assurances (CAAT) et sa filiale Tala Assurances ont obtenu la certification ISO 9001:2015, consacrant la conformité de leurs systèmes de management de la qualité aux normes internationales. Remise jeudi à Alger par l'organisme certificateur Intertek Algeria, cette distinction récompense leurs efforts en matière d'amélioration continue, de performance opérationnelle et de qualité de service. Les responsables des deux compagnies ont souligné que cette certification constitue une étape importante dans leur démarche de modernisation et de renforcement de la satisfaction client.

SUR INVITATION DES PLUS HAUTES AUTORITÉS

Une délégation de Lawrence attendue la en Algérie

Une délégation de la ville américaine est attendue la semaine prochaine à Alger dans le cadre d'une visite de fraternité, a révélé jeudi le média local KMBC News. Cette visite intervient sur invitation de l'ambassade d'Algérie en guise de reconnaissance de l'accueil chaleureux réservé à l'équipe nationale de football lors de la dernière Coupe du monde disputée l'été dernier, a souligné la même source, citant des responsables de la ville. «Cette invitation extraordinaire reflète la chaleur et la générosité que toute notre communauté a offertes à l'Algérie cet été», a déclaré ainsi le maire de Lawrence, Brad Finkeldei, selon toujours la même source. «Nous sommes profondément reconnaissants envers nos hôtes algériens pour leur hospitalité et leur amitié. Bien que tous ceux qui ont contribué à cet accueil ne puissent pas effectuer ce voyage, nous emportons avec nous la gratitude et la bonne volonté de Lawrence», a-t-il ajouté. Le média a précisé que la délégation qui se rendra en Algérie sera dirigée par le maire Finkeldei et la commissaire Amber Seller, soulignant que la visite comprendra des expériences culturelles, des visites de sites historiques et des occasions de soutenir et de renforcer les relations entre leurs communautés.

AIR ALGÉRIE PROGRESSE

L'aéroport d'Alger dans le top 10 africain

Air Algérie enregistre une hausse de 3,4 % de sa capacité en sièges en novembre 2026, selon les données OAG. Parallèlement, l'aéroport d'Alger figure également parmi les huit principaux aéroports africains, avec une progression annuelle de 3,2 %. Air Algérie poursuit sa progression sur le marché aérien africain. Selon les données d'OAG pour novembre 2026, la compagnie nationale algérienne propose 683.188 sièges, contre 660.709 à la même période en 2025. Cette évolution représente une hausse de 3,4 % sur un an, dans un classement dominé par Ethiopian Airlines, qui demeure la première compagnie aérienne du continent en capacité. L'aéroport d'Alger figure également parmi les principaux aéroports africains. Il se classe à la huitième place avec 520.000 sièges environ, soit une progression annuelle de 3,2 %. Air Algérie se positionne derrière ces trois compagnies dans les données détaillées fournies, avec 683.188 sièges et une hausse de 3,4 %. Safair, deuxième compagnie du classement, enregistre pour sa part un recul de 2 %, avec 992.250 sièges contre 1.012. 278 un an auparavant. L'aéroport d'Alger se classe à la huitième place avec environ 520.000 sièges, soit une progression de 3,2 % par rapport à novembre 2025.

CONSTANTINE

Un réseau de blanchiment d'argent et escroquerie tombe

Un coup d'arrêt au blanchiment d'argent vient d'être porté à la criminalité financière dans l'est de l'Algérie.



Au terme d'investigations approfondies, le Service régional de lutte contre le crime organisé (SRLCO) de Constantine a neutralisé une puissante organisation criminelle spécialisée dans la fraude à grande échelle. Cette opération d'envergure nationale s'est soldée par l'interpellation de 59 suspects et la récupération d'un patrimoine colossal évalué à plus de 1,63 milliard de DA. Selon les éléments communiqués par les services de la Sûreté nationale, les membres de ce réseau opéraient selon un schéma délictuel particulièrement rodé. Leurs activités illicites reposaient sur la falsification systématique d'écritures bancaires et commerciales, la création de circuits d'évasion fiscale complexe ainsi que des opérations massives de blanchiment de capitaux. Pour appuyer ces montages financiers occultes, les enquêteurs ont mis la main sur une importante quantité de documents commerciaux fictifs et de sceaux officiels contrefaits, utilisés pour dissimuler l'origine illicite des fonds drainés. L'efficacité du dispositif d'enquête patrimoniale a permis de geler et de saisir des actifs mobiliers et immobiliers considérables, directement issus des dividendes de cette fraude organisée. Les services de police ont procédé à la saisie de trente-deux biens immobiliers incluant des villas luxueuses, des résidences de haut standing et des locaux commerciaux stratégiquement situés. Le parc roulant de l'organisation a également été intercepté avec la confiscation de trente-cinq véhicules de diverses catégories. À ce tableau s'ajoutent plus de cinq kilogrammes de bijoux et métaux précieux, une somme en numéraire excédant 400 millions de centimes, ainsi que le gel judiciaire immédiat de 119 comptes bancaires liés aux transactions litigieuses. L'ensemble des mis en cause a été déféré devant l'autorité judiciaire compétente. Les 59 prévenus ont ainsi été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Hadjar, dans la wilaya d'Annaba, pour répondre des chefs d'accusation d'association de malfaiteurs, faux et usage de faux en écritures bancaires et commerciales, fraude fiscale aggravée et blanchiment d'argent.

VOLONTARIAT ET ENTRETIEN DES ÉTABLISSEMENTS DE JEUNES

Lancement d'une initiative nationale

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement d'une initiative nationale de volontariat et d'entretien des établissements de jeunesse, dans le cadre des activités commémorant le 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, en s'inspirant des valeurs de sacrifice, d'altruisme et d'esprit de responsabilité collective qu'elle incarne. Cette initiative vient «consacrer la culture de la citoyenneté active et la participation des jeunes au service de leur environnement, en améliorant leurs établissements» dans le cadre de «l'orientation stratégique du ministère, notamment dans son volet relatif au renforcement de l'attractivité des établissements de jeunesse et à l'amélioration de leurs performances et de leurs espaces», précise la même source. L'initiative s'inscrit également dans le cadre du volet visant à «renforcer la participation des jeunes à la vie publique et à consacrer les valeurs de la citoyenneté active, à travers la mobilisation des jeunes énergies, le renforcement de leur engagement dans l'action bénévole et leur implication dans l'entretien des structures et l'amélioration de leur environnement». Cette démarche permettra, selon le communiqué, de «renforcer le sentiment d'appartenance et le sens de responsabilité collective, tout en consacrant l'établissement de jeunesse comme un espace d'initiative, de participation et de contribution à la vie publique». Cette opération concerne «les différents établissements de jeunesse et les structures relevant du secteur, ainsi que les établissements placés sous tutelle, en plus des instituts et établissements de formation. Elle sera organisée périodiquement, le premier samedi de chaque mois, afin de consacrer la continuité de l'action bénévole et d'en faire une pratique citoyenne durablement ancrée dans la vie institutionnelle et juvénile». Cette initiative vient «consacrer la culture de l'entretien des établissements de jeunesse et de la préservation de leurs acquis, mais aussi instaurer des traditions de volontariat durables, faisant de la participation communautaire un levier du développement des établissements de jeunesse et du renforcement de leur rôle dans leur environnement».

RETENU DEPUIS LE 27 OCTOBRE À ALICANTE

Le Tariq Ibn Ziyad reprend la mer

Le ferry Tariq Ibn Ziyad, appartenant à la flotte d'Algérie Ferries, a été libéré par les autorités portuaires espagnoles, après plusieurs jours d'immobilisation au port d'Alicante, au sud-est de l'Espagne. Le média spécialisé Le Marin, rapporte ce jeudi, que le navire, retenu depuis le 27 octobre dernier au port d'Alicante, «a pu repartir dans la nuit du 4 novembre après que sa retenue soit levée. Il était retenu pour des déficiences dans le cadre du contrôle de l'État du port du Mémorandum de Paris», précise la même source, ajoutant que «leur nature n'est pas connue à ce stade». D'après les données de suivi maritime disponibles sur les plateformes spécialisées VesselFinder et My Ship Tracking, le navire a repris la navigation en direction du port d'Alger. Durant cette période, Algérie Ferries n'a publié aucun communiqué détaillant les raisons de l'immobilisation du navire. La compagnie a néanmoins procédé au report de deux traversées entre Alger et Marseille, initialement programmées à bord du Tariq Ibn Ziyad. Cette situation a également entraîné des changements dans le programme des rotations. Mercredi matin, des voyageurs ont notamment signalé sur les réseaux sociaux que le départ du ferry assurant la liaison Marseille-Alger avait été avancé à 7h30, alors qu'il était initialement prévu à midi. La remise en service du Tariq Ibn Ziyad devrait permettre à Algérie Ferries de réorganiser ses rotations et de retrouver progressivement son programme habituel, notamment sur la ligne Marseille-Alger. Avec le retour de ce navire, la compagnie dispose de trois ferries opérationnels, le Tariq Ibn Ziyad, le Tassili II et El Djazaïr II. Le quatrième navire de la flotte, le Badji Mokhtar III, reste pour sa part immobilisé au chantier naval Onex, en Grèce, où il fait l'objet d'un arrêt technique de longue durée.

AFFAIRE DE LA PRISE D'OTAGES DE TIGUENTOURINE

Les inculpés jugés le 17 décembre

Ce procès, particulièrement attendu au regard de la gravité des faits et de leur retentissement international, intervient près de quatorze ans après l'attaque terroriste de janvier 2013.

Par Redouane Hannachi



Le tribunal criminel de première instance d'Alger examinera, le 17 décembre 2026, l'affaire de la prise d'otages du complexe gazier de Tiguentourine, à In Amenas, dans laquelle quatre personnes sont poursuivies et actuellement détenues. Ce procès, particulièrement attendu au regard de la gravité des faits et de leur retentissement international, intervient près de quatorze ans après l'attaque terroriste de janvier 2013. Initialement programmé lors de l'une des dernières sessions criminelles au tribunal de Dar El Beïda, le procès avait été reporté à la demande des avocats de la défense, en raison notamment de l'absence de plusieurs témoins et victimes appelés à comparaître. Certains avocats avaient mandaté des confrères pour les représenter, tandis que l'un des accusés avait expressément demandé le renvoi de l'affaire en raison de l'absence de son avocate. « Je préfère que mon affaire soit ajournée à une date ultérieure. Je souhaite que mon avocate soit présente à mes côtés au moment des débats », avait-il déclaré devant le tribunal.

Le dossier concerne quatre accusés incarcérés, dont trois Algériens, Abdelkader Derrouiche et Bouziane Kerroumi, alias « Redouane », ainsi que le Tunisien Laroussi Derbali, dit « Talha ». Leur comparution avait également été différée en raison de l'absence de témoins considérés comme importants, parmi lesquels figurent des personnes directement concernées par la prise d'otages de 79 ressortissants étrangers et les victimes de différentes nationalités. Consulté sur la question du renvoi, le procureur général avait laissé aux trois magistrats chargés du dossier, sous la présidence du tribunal criminel d'Alger, le soin de trancher. Détenus depuis 2013, les mis en cause sont poursuivis pour plusieurs chefs d'accusation, notamment appartenance à un groupe terroriste activant à l'étranger et constitution d'une organisation criminelle visant, entre autres, à semer la psychose au sein de la population. Ils sont également mis en cause pour leur implication présumée dans des actes terroristes ayant entraîné des pertes humaines et de graves violences. L'un des accusés aurait, par ailleurs, introduit trois pourvois en cassation concernant les accusations retenues contre lui par le juge d'instruction du tribunal de Sidi M'Hamed, puis confirmées par la chambre d'accusation de la cour d'Alger.

UN ATTENTAT QUI A MARQUÉ L'HISTOIRE DU TERRORISME

Pour rappel, l'attaque contre le complexe gazier de Tiguentourine, situé à une quarantaine de kilomètres à l'ouest d'In Amenas, dans le Sahara algérien, a été menée du 16 au 19 janvier 2013 par le groupe armé « Les Signataires par le sang », dirigé par le terroriste Mokhtar Belmokhtar. À l'aube du 16 janvier, une quarantaine d'hommes lourdement armés, arrivés à bord de plusieurs véhicules tout-terrain en provenance de Libye, avaient attaqué deux autobus transportant des travailleurs expatriés. L'un des véhicules avait réussi à rejoindre l'aéroport malgré l'assaut, tandis que les passagers du second avaient été pris en otage. Deux ressortissants japonais avaient notamment été tués en tentant de s'échapper. Les assaillants s'étaient ensuite dirigés vers la base-vie du complexe, dont ils avaient forcé l'entrée avant de prendre en otage plusieurs centaines de personnes, parmi lesquelles des employés algériens et des ressortissants étrangers de différentes nationalités. Au total, plus de 800 personnes travaillant sur le site avaient été prises dans cette attaque, qui avait notamment ciblé les employés étrangers. Certains otages avaient été ligotés et d'autres avaient été contraints de porter des ceintures explosives.

L'intervention des forces de l'Armée nationale populaire (ANP), engagée pour mettre fin à cette prise d'otages, avait permis de reprendre le contrôle du complexe gazier après plusieurs jours d'affrontements. Le bilan officiel de la tragédie fait état de 38 otages tués et de 29 terroristes neutralisés. Parmi les victimes étrangères figurait notamment le Français Yann Desjeux.

MOKHTAR BELMOKHTAR, LE CHEF DES ASSAILLANTS

Figure centrale de cette opération terroriste, Mokhtar Belmokhtar, né le 1er juillet 1972 à Ghardaïa, avait rejoint l'Afghanistan en 1991 avant de prendre part, à son retour en Algérie, aux activités des groupes armés durant la décennie noire. Il avait ensuite évolué au sein du Groupe islamique armé (GIA), puis du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), devenu Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) en 2007. En décembre 2012, il avait créé sa propre organisation, les « Signataires par le sang », à laquelle avait été attribuée la responsabilité de l'attaque de Tiguentourine. En août 2013, ce mouvement avait fusionné avec le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) pour former Al-Mourabitoune. Le procès du 17 décembre devra ainsi permettre à la juridiction criminelle d'examiner les responsabilités pénales des quatre accusés dans l'un des attentats les plus meurtriers ayant visé une installation stratégique en Algérie.

R. H.

AFFAIRE WAHIDA GUERROUDJ

Le procureur général se pourvoit en cassation

Le procureur général près la cour d'Alger a introduit un pourvoi en cassation contre l'arrêt rendu, il y a quelques jours, par le tribunal criminel d'appel d'Alger, qui a prononcé l'acquittement de l'influenceuse Wahida Guerroudj, annulant ainsi la condamnation à huit ans de prison ferme prononcée en première instance. Dans son recours, le représentant du ministère public conteste notamment l'appréciation des éléments de preuve par les magistrats de la deuxième instance. Il estime que les faits reprochés à l'accusée au cours de l'instruction judiciaire auraient dû engager sa responsabilité pénale. Il remet également en cause la prise en considération des témoignages des autres inculpés lors des délibérations, considérant que leurs déclarations auraient dû être écartées. Le procureur général soutient, dans ce contexte, que les mis en cause auraient accordé leurs témoignages à l'accusée dans le but de la disculper, évoquant notamment le rôle de son mari, lui-même poursuivi dans cette affaire. Pour rappel, Wahida Guerroudj, qui comparaissait libre, avait été condamnée en première instance à huit ans de prison ferme. Elle était poursuivie pour de graves accusations liées notamment à la détention de drogue dure dans le cadre d'un réseau criminel organisé. À la barre, l'influenceuse avait catégoriquement nié toute implication dans les faits qui lui étaient reprochés. «Je fais l'objet d'un coup monté de toutes pièces. Je n'ai rien à voir dans cette affaire de drogue», avait-elle déclaré devant les magistrats. Les autres accusés, entendus successivement au cours du procès, avaient également soutenu son innocence dans cette affaire portant sur la détention et la commercialisation de plus d'un kilogramme de cocaïne. Au terme des débats, le parquet avait requis la réclusion criminelle à perpétuité contre l'ensemble des accusés, tandis que les avocats de la défense avaient plaidé l'acquittement. Le tribunal criminel d'appel avait finalement prononcé la relaxe de tous les prévenus. Le pourvoi introduit par le procureur général sera ainsi examiné par la chambre criminelle de la Cour suprême, qui devra statuer sur le recours visant à obtenir la cassation de l'arrêt d'acquittement. Il convient de rappeler que Wahida Guerroudj avait auparavant passé plus de quatre années en détention à la prison de Koléa dans le cadre d'une autre affaire liée à un enlèvement suivi de séquestration.

R.H.



FRANCE

Un nouveau samedi de mobilisation annoncé

Au lendemain d'une journée de mobilisation d'ampleur nationale, la contestation sociale se poursuit en France.

Après les manifestations de jeudi, qui ont rassemblé entre 575 000 personnes, selon le ministère de l'Intérieur, et 1,6 million, d'après la CGT, un nouveau rendez-vous est annoncé pour ce samedi 7 novembre. Les « Gilets jaunes » et plusieurs organisations de jeunesse entendent maintenir la pression sur le gouvernement, dans un contexte marqué par la dégradation du pouvoir d'achat et une défiance croissante envers l'exécutif.

La mobilisation de jeudi a pris une dimension nationale, avec 193 rassemblements et défilés organisés dans différentes villes françaises. À l'appel des syndicats, des travailleurs, des étudiants, des retraités, des agriculteurs et des membres du mouvement des « Gilets jaunes » ont investi les rues pour dénoncer la hausse du coût de la vie et réclamer une revalorisation des salaires, une fiscalité plus équitable ainsi qu'un renforcement des services publics.

À Paris, le principal cortège s'est élancé depuis la place de la République en direction de la place de la Nation. La mobilisation a également touché plusieurs établissements scolaires et universitaires, où des élèves et des étudiants ont organisé des actions de protestation et des blocages. Au-delà des revendications économiques, les manifestants ont exprimé leur opposition à certaines orientations gouvernementales, dénoncé les restrictions des libertés et alerté sur la progression de l'extrême droite à l'approche de l'élection présidentielle de 2027.



UNE MOBILISATION APPELÉE À SE POURSUIVRE

Malgré quelques tensions et des affrontements ponctuels avec les forces de l'ordre, notamment à Paris et dans d'autres villes, les organisations mobilisées entendent poursuivre leur mouvement. La police est intervenue pour disperser des groupes ayant tenté d'ériger des barricades ou de provoquer des incidents, tandis que les autorités avaient renforcé les dispositifs de sécurité.

Les « Gilets jaunes » ont appelé à de nouvelles actions hier, notamment à travers des barrages, avant des manifestations prévues samedi dans plusieurs régions du pays. Il s'agirait du quatrième week-end consécutif de mobilisation nationale. Initialement déclenché par des revendications étudiantes liées à l'éducation, le mouvement s'est progressivement élargi à des préoccupations sociales et économiques plus générales.

Face à cette contestation, le Premier ministre Sébastien Lecornu a annoncé la tenue, lundi prochain, d'une conférence sociale réunissant les syndicats et les organisations patronales. Le gouvernement a également évoqué plusieurs mesures destinées à apaiser les tensions, notamment une revalorisation du salaire minimum, des moyens supplémentaires pour les établissements scolaires et le recours aux réserves stratégiques de diesel afin de contribuer à la baisse des prix du carburant pendant trois mois.

Toutefois, l'absence de structure centrale au sein du mouvement des « Gilets jaunes » complique les possibilités de négociation avec les autorités. Né en 2018 contre la hausse des taxes sur les carburants, ce mouvement avait rapidement pris une ampleur nationale, cristallisant le mécontentement d'une partie de la population face aux inégalités économiques et aux difficultés du quotidien.

MACRON CONFRONTÉ À UNE DÉFIANCE RECORD

Cette nouvelle séquence de contestation intervient alors que la popularité du président Emmanuel Macron atteint un niveau particulièrement bas. Selon le dernier baromètre de l'institut Elabe réalisé pour le quotidien Les Échos, sa cote de confiance s'établit à seulement 13 %, en recul de quatre points en un mois et de onze points depuis août dernier.

Ce résultat constitue le niveau le plus faible enregistré par le chef de l'État depuis le lancement de cet indicateur. Il dépasse également le précédent record négatif de François Hollande, dont la cote de confiance était tombée à 14 % en novembre 2016. Le mécontentement touche aussi l'électorat présidentiel, auprès duquel Emmanuel Macron a perdu sept points.

Parallèlement, 82 % des Français interrogés déclarent ne pas faire confiance au président, dont 60 % affirment ne lui accorder aucune confiance. Le Premier ministre Sébastien Lecornu connaît également une baisse de sa popularité, avec une cote de confiance limitée à 17 %, en recul de deux points.

LE RASSEMBLEMENT NATIONAL EN TÊTE DU CLASSEMENT

Dans le classement des personnalités politiques, Marine Le Pen conserve la première place avec 35 % d'opinions positives, malgré une baisse de deux points. Jordan Bardella, président du Rassemblement national, arrive en deuxième position avec 33 %, après un recul de quatre points.

Christine Lagarde, présidente de la Banque centrale européenne, progresse à 27 %, tandis qu'Édouard Philippe recule à la cinquième place avec le même score, après avoir perdu trois points. Bruno Retailleau gagne pour sa part trois points et atteint 26 %. David Lisnard enregistre également une progression de six points, portant son image positive à 22 %.

À gauche, Raphaël Glucksmann arrive en tête des personnalités du courant social-démocrate, avec 24 % d'opinions positives, se classant neuvième au niveau national.

Entre mobilisation sociale, annonces gouvernementales et recul de la confiance envers les responsables politiques, l'exécutif français fait face à une pression croissante. Les prochaines manifestations devraient constituer un nouvel indicateur de la capacité du gouvernement à contenir la contestation et à répondre aux attentes exprimées dans la rue.

R.I/Agences

ACCUSATIONS CONTRE LE HEZBOLLAH

Beyrouth et Sanaa resserrent le dialogue

Les tensions autour de l'implication présumée du Hezbollah dans le conflit yéménite s'invitent au cœur des relations entre Beyrouth et Sanaa. Le président du Conseil de direction présidentiel yéménite, Rachad Al-Alimi, et son homologue libanais, Joseph Aoun, ont échangé mercredi sur les moyens de renforcer la coordination entre les deux pays face aux défis communs, dans un contexte marqué par de nouvelles accusations visant le Hezbollah et les Houthis.

Lors d'un entretien téléphonique, le président libanais a réaffirmé le soutien de Beyrouth au gouvernement yéménite et aux efforts visant à rétablir les institutions de l'État, ainsi qu'à consolider la sécurité et la stabilité du pays. Joseph Aoun a également insisté sur la nécessité de poursuivre les consultations et de coordonner les positions dans les instances régionales et internationales, dans le but de préserver la souveraineté des deux pays et la sécurité de la région.

De son côté, Rachad Al-Alimi a exprimé sa reconnaissance pour les positions du Liban, tout en apportant son soutien aux efforts du président Aoun et de son gouvernement pour étendre l'autorité de l'État libanais à l'ensemble du territoire et placer les armes sous le contrôle exclusif des institutions légitimes.

Le responsable yéménite a, par ailleurs, souligné les similitudes entre les situations des deux pays, estimant que leurs peuples partagent un destin commun face aux agissements de groupes armés qui s'approprient les décisions de guerre et de paix.

DES ACCUSATIONS VISANT LE HEZBOLLAH

Cet échange intervient dans un contexte de tensions diplomatiques, marqué par les déclarations du ministère yéménite de l'Intérieur. Celui-ci a annoncé mardi avoir identifié 21 experts étrangers, dont sept membres du Hezbollah libanais, qui participeraient à la gestion des opérations militaires des Houthis et à l'orientation des attaques en mer Rouge.

Ces accusations ont ravivé les inquiétudes concernant l'implication d'acteurs extérieurs dans le conflit yéménite et leurs répercussions sur la stabilité régionale.

Dans le même temps, le Premier ministre libanais a condamné l'intervention de ressortissants libanais dans les affaires yéménites, mettant en garde contre les conséquences de telles initiatives sur les intérêts du Liban. Ces prises de position traduisent la volonté des autorités libanaises de réaffirmer le rôle de l'État et de préserver le pays des répercussions des conflits régionaux.

TURQUIE-ARABIE SAOUDITE-PAKISTAN

L'accord de défense approuvé

Le Parlement turc a approuvé l'« Accord de La Mecque pour la défense commune », signé le 7 août dernier entre l'Arabie saoudite, la Turquie et le Pakistan. Le texte a recueilli 279 voix favorables contre 119, à l'issue de débats parlementaires qui se sont étalés sur deux jours.

Lors des discussions, plusieurs représentants politiques ont souligné la portée régionale de cet accord, présenté comme un mécanisme destiné à renforcer la coopération et la sécurité collective, sans viser aucun pays.

Les députés de la majorité ont notamment insisté sur son caractère exclusivement défensif et sur la nécessité de privilégier des solutions régionales aux défis sécuritaires.

L'accord prévoit qu'une attaque contre l'un des trois pays soit considérée comme une attaque contre les trois signataires. Il vise également à développer la coordination militaire, les exercices conjoints ainsi que la coopération dans les industries de défense et les technologies militaires.

La procédure de ratification doit désormais être achevée par la transmission du texte au président Recep Tayyip Erdogan. Les trois pays ont également convenu de créer un secrétariat général à Riyad, dirigé dans un premier temps par un responsable pakistanais pour un mandat de trois ans.

CRISE IRANO-AMÉRICAINE

La diplomatie face à la menace d'une nouvelle guerre

Les efforts diplomatiques se poursuivent pour éviter une reprise des hostilités entre l'Iran et les États-Unis, malgré les nouvelles menaces militaires brandies par le président américain Donald Trump.



Alors que Washington envisage une éventuelle reprise des opérations militaires, Téhéran affirme avoir transmis une proposition sur son programme nucléaire par l'intermédiaire du Qatar, tout en posant sept conditions préalables à toute reprise des négociations.

Un haut responsable iranien a confirmé que cette proposition avait été adressée aux autorités américaines via Doha. Selon lui, Washington examine actuellement le document, mais sa discussion reste conditionnée à la satisfaction des sept exigences formulées par Téhéran. Une position qui illustre les divergences persistantes entre les deux parties, malgré les signes d'une possible avancée diplomatique, rapportent des sources citées par Reuters.

LE NUCLÉAIRE AU CENTRE DES NÉGOCIATIONS

Parallèlement, des responsables proches du dossier ont indiqué que l'Iran étudiait les propositions soumises par les médiateurs concernant son programme nucléaire. Cette disposition de Téhéran à examiner les différentes pistes avancées est considérée comme un signe de progrès dans la médiation conduite par le Qatar, même si aucune décision définitive n'a encore été prise, selon le New York Times.

Parmi les points évoqués figure notamment une demande américaine portant sur la dilution des stocks d'uranium hautement enrichi détenus par l'Iran. Une question particulièrement sensible, dans la mesure où les responsables iraniens avaient précédemment rejeté le transfert de ces matières vers un pays tiers.

Ces discussions se déroulent dans un climat d'incertitude, alors que les médiateurs multiplient les initiatives pour consolider les efforts de désescalade et empêcher une nouvelle confrontation. La perspective d'une reprise des combats demeure toutefois présente, Donald Trump ayant refusé, mardi puis jeudi, d'écarter cette éventualité après les élections américaines de mi-mandat.

TÉHÉRAN MAINTIENT SES SEPT EXIGENCES

Sur le terrain diplomatique, l'Iran affiche une position ferme. En visite en Russie jeudi, Mohsen Rezaï, secrétaire général du Conseil suprême de sécurité nationale iranien, a confirmé que Téhéran avait soumis sept conditions à Washington. Il a notamment averti qu'aucune négociation ne serait engagée tant que ces exigences ne seraient pas satisfaites et que le détroit d'Ormuz resterait fermé.

Parmi les principales revendications iraniennes figurent la levée des sanctions américaines, le déblocage des avoirs iraniens gelés à l'étranger, la levée du blocus des ports iraniens et l'arrêt des hostilités sur l'ensemble des fronts. Téhéran réclame également des compensations pour les dommages provoqués par la guerre.

En face, Washington insiste sur l'intégration du dossier nucléaire dans toute négociation initiale, faisant de cette question un élément incontournable d'un éventuel accord. Ce désaccord sur l'ordre et le contenu des discussions constitue l'un des principaux obstacles à un rapprochement entre les deux capitales.

DOHA INTENSIFIE SA MÉDIATION

Face à ces divergences, le Qatar poursuit ses efforts pour rapprocher les positions des deux parties. L'émir du Qatar, cheikh Tamim ben Hamad Al Thani, s'est entretenu hier par téléphone avec Donald Trump afin d'examiner les moyens de mettre fin à l'escalade.

Au cours de cet échange, le souverain qatari a insisté sur la nécessité de préserver la stabilité régionale, de garantir la liberté de navigation maritime et d'assurer la sécurité des approvisionnements énergétiques. Il a également plaidé en faveur de la poursuite du dialogue et du recours aux moyens diplomatiques pour régler les différends.

Les discussions ont également porté sur les initiatives internationales, notamment les démarches entreprises par Doha pour rapprocher les points de vue des parties concernées et soutenir le processus de négociation. L'objectif est de parvenir à un accord global susceptible de mettre fin à la crise et de garantir la sécurité et la stabilité dans la région, selon l'agence de presse qatarie.

WASHINGTON FACE À UNE DÉCISION IMMINENTE

Cette accélération des initiatives diplomatiques intervient alors que Donald Trump a annoncé jeudi soir qu'il prendrait prochainement une décision concernant une éventuelle reprise de la guerre contre l'Iran.

Interrogé à la Maison-Blanche sur la possibilité de lancer de nouvelles frappes pour garantir l'élimination du programme nucléaire iranien, le président américain a déclaré qu'il ne souhaitait pas détruire le reste du pays, tout en laissant entendre qu'il pourrait y être contraint. « Vous le saurez bientôt », a-t-il affirmé.

À l'issue d'une réunion avec ses conseillers à la sécurité nationale, Trump a également assuré que les États-Unis maîtrisaient la situation en Iran et qu'une décision serait prise dans les prochains jours.

Dans le même temps, un responsable américain a indiqué que le Commandement central des forces américaines (CENTCOM) renforçait ses préparatifs en prévision d'une éventuelle reprise d'opérations militaires majeures contre l'Iran. Il a néanmoins précisé qu'aucun nouvel ordre n'avait encore été transmis par Washington, selon le site américain Axios.

Entre les exigences de Téhéran, les conditions posées par Washington sur le dossier nucléaire et les menaces de reprise des frappes, l'issue des tractations reste incertaine. La médiation qatarie apparaît ainsi comme un levier essentiel pour éviter une nouvelle escalade et maintenir ouverte la voie d'un règlement diplomatique.

R.I/Agences

SOUDAN

L'armée accentue la pression sur les FSR

L'armée soudanaise poursuit son offensive dans la région du Kordofan, où elle a enregistré de nouvelles avancées face aux Forces de soutien rapide (FSR). Les forces gouvernementales ont notamment repris jeudi le contrôle de la localité d'Al-Hammadi, dans l'État du Kordofan-Sud, à l'issue de violents affrontements engagés dans la matinée. Cette progression s'inscrit dans une opération militaire menée sur plusieurs axes, avec pour objectif de repousser les FSR de leurs positions stratégiques et de préparer une avancée vers le Darfour. Selon des sources militaires citées par les médias, l'armée a progressé sur trois fronts. Sur l'axe sud, ses unités ont pris le contrôle de plusieurs zones situées au sud d'El-Obeid, capitale de l'État du Kordofan-Nord, avant d'atteindre Al-Hammadi et d'en reprendre le contrôle. Les opérations ont également permis aux forces gouvernementales d'avancer à l'ouest d'El-Obeid, avec la reconquête des localités d'Abou Qoud et d'Al-Mamsouka, ainsi que de plusieurs villages jusque-là occupés par les Forces de soutien rapide.

UNE OFFENSIVE SUR PLUSIEURS AXES

Sur le front nord-ouest, l'armée poursuit ses mouvements après avoir atteint, deux jours auparavant, la localité d'Oum Marahik. Ces opérations visent à consolider ses positions dans le Kordofan et à ouvrir de nouvelles perspectives d'avancée vers l'État du Kordofan-Ouest.

Une autre avancée a été signalée dans l'État du Kordofan-Nord, où les forces soudanaises ont réussi à reprendre le contrôle de la localité d'Oum Soumaïma, selon des sources citées jeudi par Al Arabiya. Ces développements témoignent de l'intensification des opérations militaires dans cette région, devenue l'un des principaux théâtres des affrontements entre les deux camps.

Au-delà des positions reconquises, l'enjeu pour l'armée est de parvenir aux zones de concentration des FSR dans le Kordofan-Ouest, considéré comme l'un de leurs principaux bastions dans la région. Une telle progression pourrait lui permettre de sécuriser un axe stratégique en direction du Darfour, situé dans l'ouest du pays.

LE DARFOUR AU CENTRE DES ENJEUX TERRITORIAUX

La région du Darfour demeure un enjeu majeur dans le rapport de forces entre les belligérants. Sur les 18 États que compte le Soudan, les Forces de soutien rapide contrôlent les cinq États du Darfour, à l'exception de certaines parties du Darfour-Nord et du Darfour-Ouest qui restent sous le contrôle de l'armée. Cette dernière conserve son emprise sur la majorité des autres États, notamment la capitale Khartoum.

S'étendant sur près d'un cinquième du territoire soudanais, dont la superficie dépasse 1,8 million de kilomètres carrés, le Darfour revêt une importance stratégique considérable. La maîtrise de cette région pourrait peser sur l'évolution du conflit et sur les capacités de déploiement des forces en présence. Depuis avril 2023, le Soudan est plongé dans une guerre entre l'armée régulière et les Forces de soutien rapide. Les combats ont fait des dizaines de milliers de morts et provoqué le déplacement d'environ 13 millions de personnes. À cette situation sécuritaire dramatique s'ajoute une crise humanitaire majeure, marquée notamment par la propagation de la famine dans plusieurs régions du pays. Alors que les affrontements se poursuivent sur plusieurs fronts, les nouvelles avancées de l'armée au Kordofan pourraient modifier les équilibres militaires dans cette partie du Soudan. La bataille pour le contrôle des axes menant au Darfour reste ainsi l'un des principaux enjeux de la suite du conflit.

COUP DE TONNERRE AU PORTUGAL

CR 7 prend sa retraite internationale

À 41 ans, la légende portugaise laisse derrière elle un héritage immense, marqué par 234 sélections, 146 buts et trois trophées majeurs.

Après 234 sélections, des buts en pagaille et presque autant de polémiques, Cristiano Ronaldo a décidé de tourner la page et de mettre un terme à sa carrière internationale. À la veille de la publication de la liste de Jorge Jesus pour les deux rencontres face au Danemark, à Braga, et au pays de Galles, Cristiano Ronaldo a publié une vidéo sur ses réseaux sociaux pour s'adresser à son peuple. « Aux Portugais, le moment est venu de rendre le maillot n° 7 de notre sélection », a déclaré le meilleur joueur lusitanien de l'histoire.

Ronaldo aurait donc disputé son dernier match sous le maillot de la Seleção face au pays de Galles, le 24 septembre dernier, au stade José-Alvalade, là où tout avait commencé 24 ans auparavant. Un départ amer pour le quintuple Ballon d'Or et pour les Portugais, au vu du feuilleton qui a suivi, entre départ en jet privé, communiqué et déclarations polémiques. Ronaldo n'aura donc pas les adieux auxquels a eu droit son éternel rival, Léo Messi, avec l'Argentine.

SE TOURNER VERS L'AVENIR

La carrière de Ronaldo avec le Portugal aura duré 23 ans, avec 234 sélections et 146 buts à la clé. Il laisse derrière lui trois trophées : un Euro et deux Ligues des nations, remportées en 2019 et 2025, offrant ainsi au pays des titres qu'il n'avait encore jamais remportés auparavant. Mais, ces dernières années, et notamment lors de la Coupe du monde 2026, Ronaldo était presque devenu un poids pour la sélection, qui a une nouvelle fois déçu en s'arrêtant dès les huitièmes de finale, aux États-Unis.

Dans sa vidéo d'adieu, intitulée « Le Portugal restera toujours dans mon cœur » et d'une durée de cinq minutes, Cristiano Ronaldo remercie ses coéquipiers, les entraîneurs et les membres du staff qu'il a côtoyés, ainsi que sa famille et le peuple portugais. « Si je vous ai un jour rendus heureux, si l'un de mes buts vous a donné envie d'embrasser quelqu'un, d'oublier un moment difficile ou d'être fiers de notre pays, alors tout cela en valait la peine. Car c'est aussi cela, être Portugais : nous souffrons ensemble, nous nous relevons ensemble et nous y croyons à nouveau. »



ITALIE

Mancini mise sur la jeunesse

Le sélectionneur de l'Italie, Roberto Mancini, a dévoilé une liste de 31 joueurs en prévision des deux prochaines rencontres de la Squadra Azzurra en Ligue des nations. À l'occasion de cette trêve internationale de novembre, le technicien italien a choisi de faire confiance à plusieurs jeunes talents, tout en s'appuyant sur l'essentiel de son groupe habituel.

Une nouvelle génération frappe ainsi aux portes de la sélection italienne. Alphadjo Cisse, Simone Lontani et Riccardo Cassano figurent parmi les nouveaux joueurs convoqués par Mancini. Mattia Liberali, pensionnaire de Côme, ainsi que Luca Koleosho, attaquant du Paris FC, font également partie de cette liste et espèrent profiter de cette occasion pour effectuer leurs premiers pas avec l'équipe nationale A.

Autre nom à suivre : celui d'Honest Ahanor, défenseur de Crystal Palace. Déjà apparu à deux reprises en match amical sous les ordres de Silvio Baldini en juin dernier, il n'a cependant pas encore disputé de rencontre officielle avec la sélection italienne.

Sur le plan sportif, les Azzurri abordent cette dernière fenêtre internationale avec un objectif clair : terminer en tête de leur groupe. Après quatre journées, l'Italie occupe la deuxième place avec sept points, derrière la France, qui compte dix unités. La Belgique suit à la troisième position avec six points, tandis que la Turquie ferme la marche.

Pour atteindre leur objectif, les hommes de Roberto Mancini devront négocier deux rendez-vous décisifs. Ils accueilleront d'abord la France à Milan, le jeudi 12 novembre, avant de se déplacer en Belgique le dimanche 15 novembre. Deux confrontations qui s'annoncent déterminantes pour la hiérarchie du groupe et la course à la qualification.

ÉQUIPE DE FRANCE

Quatre candidats pour deux places

À l'approche de sa deuxième sélection à la tête des Bleus, Zinédine Zidane pourrait apporter quelques changements à son groupe. Le retour attendu de Kylian Mbappé contraste avec les absences d'Ousmane Dembélé et d'Esteban Lepaul, ouvrant ainsi la porte à de nouveaux profils offensifs.

Marcus Thuram, Mathys Tel, Eli Junior Kroupi et Florian Thauvin sont en lice pour profiter de ces opportunités. Si Michael Olise, Désiré Doué et Bradley Barcola devraient conserver leur place, deux postes pourraient rester à pourvoir. Le sélectionneur devra donc arbitrer entre expérience, forme du moment et potentiel pour compléter son animation offensive. Sa deuxième liste est particulièrement attendue



ANGLETERRE

Les frères Bellingham réunis



Thomas Tuchel a convoqué Jobe Bellingham, 21 ans, pour la première fois en équipe d'Angleterre. Le milieu de terrain du Borussia Dortmund retrouvera ainsi son frère Jude, joueur du Real Madrid, sous le maillot des Three Lions. En revanche, Cole Palmer, malgré ses bonnes performances avec Chelsea, est absent de la liste. Son éviction semble relever d'un choix sportif, en raison de la forte concurrence à son poste.

L'Angleterre affrontera la Croatie le 12 novembre, avant de se déplacer en Espagne le 15 novembre, en Ligue des nations. Un point sur ces deux rencontres suffirait aux hommes de Tuchel pour atteindre les quarts de finale.

ESPAGNE

Des absents et des premières

Luis de la Fuente a dévoilé sa liste pour les prochaines rencontres de Ligue des nations face à la Tchéquie et à l'Angleterre. Blessés, Rodri, Dani Olmo et Eric García sont absents. La principale nouveauté est la première convocation de Jacobo Ramón, défenseur central de Côme âgé de 21 ans, formé au Real Madrid et entraîné par Cesc Fàbregas. Le sélectionneur espagnol a également appelé pour la première fois Álvaro Vallés et Marc Roca, tous deux joueurs du Betis Séville. Joan García et Pedro Porro font leur retour, tandis que Fabián Ruiz, Ferran Torres, Lamine Yamal et Unai Simón figurent parmi les cadres retenus. En revanche, Gavi et Víctor Muñoz ne font pas partie de cette sélection.

FIFA

Les privilèges VIP accordés à la famille Infantino

Quand on dirige la FIFA, on n'a pas le temps de faire la queue à l'enregistrement. Et visiblement, sa femme et ses filles non plus. D'après des documents que le New York Post a pu consulter, la famille Infantino a bénéficié à 125 reprises, depuis janvier 2024, d'un accompagnement VIP à l'aéroport international de Miami : passage accéléré, escorte jusqu'à l'avion, le grand jeu habituellement réservé aux personnalités. Sur les 95 entrées recensées dans les registres, 63 ne mentionnent même pas la présence du président.

Parmi les demandes de la FIFA, il y a aussi un accueil red carpet pour les filles du boss à l'occasion d'un voyage à Doha, avec leurs chiens. Parce qu'un caniche a bien le droit de découvrir le Qatar sans croiser la plèbe en éco. Pendant la Coupe du monde, la famille a même enregistré 15 passages VIP en 39 jours, sans que Gianni apparaisse une seule fois dans les registres.

Contactée, la FIFA admet des demandes de « courtoisies portuaires », formulées sur les conseils d'un ancien conseiller du président. Selon son porte-parole, ces services sont accordés gratuitement à Infantino en raison de ses fonctions, et ses proches peuvent en profiter « à la discrétion de l'aéroport ».

Le règlement, lui, ne dit pas clairement si la famille et les animaux de compagnie sont concernés. Le code d'éthique de l'instance interdit pourtant d'utiliser sa fonction « à des fins ou pour des gains privés ». Deux spécialistes de la gouvernance sportive, Antoine Duval (Institut T.M.C. Asser) et Arnout Geeraert (université d'Utrecht), parlent d'un possible abus de pouvoir. Mais ils doutent surtout que la FIFA ouvrira une enquête sérieuse sur son propre président, qui brigue un nouveau mandat de quatre ans en mars prochain.

ÉQUIPE NATIONALE

Hemdani assume ses choix

Entre gestion de l'effectif, intégration de nouveaux talents et mise au point sur certaines absences, le sélectionneur national entend surtout corriger les lacunes défensives observées lors du précédent rassemblement.

À quelques jours de la double confrontation face au Togo, Brahim Hemdani a défendu les choix opérés dans sa liste de 26 joueurs, dévoilée avant-hier au stade Nelson-Mandela de Baraki. Entre la non-convocation de Luca Zidane, l'intégration de nouveaux éléments et la gestion de son effectif, le sélectionneur national a surtout mis en avant les chantiers qu'il entend mener pour renforcer les Verts. Au premier rang de ses priorités figure désormais la consolidation du secteur défensif.

Pour son deuxième rassemblement à la tête de la sélection algérienne, Hemdani compte profiter des deux rencontres face aux Éperviers, prévues les 14 et 17 novembre pour le compte des troisième et quatrième journées des éliminatoires de la CAN-2027, afin de récolter un maximum de points et de rapprocher l'Algérie de la qualification. Conscient des difficultés qui attendent son équipe, le technicien refuse néanmoins tout excès de confiance. Fort d'un premier regroupement sanctionné par quatre points sur six, il estime que les rapports de force sur le continent sont de plus en plus équilibrés. « Gagner en Afrique, ça devient de plus en plus compliqué parce que le niveau s'est rééquilibré », a-t-il rappelé, appelant à aborder chaque rencontre avec sérieux et détermination.

La gestion physique de l'effectif constituera également un paramètre important, avec deux matchs en l'espace de trois jours et un déplacement à Lomé. Le sélectionneur n'exclut donc pas de procéder à une rotation, en fonction du scénario de la première confrontation et de l'état physique et mental de ses joueurs.

LE TEMPS DE JEU COMME PRINCIPAL CRITÈRE

L'absence de Luca Zidane figurait parmi les principales interrogations autour de cette liste. Face aux questions soulevées par cette non-convocation, Hemdani a tenu à lever toute ambiguïté, expliquant que le temps de jeu en club avait été déterminant dans sa réflexion.

« J'avais besoin d'avoir le choix entre trois gardiens qui avaient un maximum de temps de jeu. Les trois gardiens qui ont été sélectionnés ont le maximum de temps de jeu depuis le dernier rassemblement », a précisé le sélectionneur.



La hiérarchie dans les buts reste toutefois ouverte. La désignation définitive du numéro un, du numéro deux et du numéro trois demeure un chantier en cours, le staff technique souhaitant progressivement installer davantage de stabilité à ce poste.

AZZI RÉCOMPENSÉ, MAZA PROTÉGÉ DE LA PRESSION

Cette nouvelle liste est également marquée par la première convocation de Mohamed Azzi chez les A. Le jeune latéral droit du CSKA Moscou, suivi depuis plusieurs mois par le staff technique, semble avoir convaincu par ses progrès et son potentiel.

Hemdani n'a pas caché son intérêt pour le profil du joueur, tout en soulignant les aspects de son jeu qui restent perfectibles. « C'est un jeune joueur qui a du talent. Il a aussi des axes d'amélioration et de progression bien précis », a-t-il indiqué, se montrant optimiste quant à sa capacité à trouver rapidement ses repères au sein du groupe.

Le sélectionneur s'est également exprimé sur Ibrahim Maza, dont les prestations en club alimentent les espoirs autour de son évolution. S'il apprécie la progression du jeune milieu offensif, il préfère néanmoins tempérer les attentes. À ses yeux, le joueur doit poursuivre son développement sereinement, sans subir une pression excessive ni porter prématurément le poids des responsabilités de la sélection.

AUCUN JOUEUR DÉFINITIVEMENT ÉCARTÉ

Concernant la non-convocation d'Ilan Kebbal et l'absence de certains habitués, Hemdani a rappelé les principes qui encadrent sa politique de sélection. Le temps de jeu en club et le respect du cadre de travail défini par le staff constituent deux critères essentiels dans ses décisions.

Le technicien a toutefois tenu à préciser que les portes de la sélection restaient ouvertes. Plusieurs joueurs continuent ainsi de faire l'objet d'un suivi attentif, à l'image d'Ilyes Hamache, dont il espère voir les efforts récompensés par une opportunité chez les Verts. Les jeunes binationaux Khalis Merah et Yanis Massolin figurent également dans les plans du staff, qui entretient des contacts réguliers avec eux. Une manière de montrer que la réflexion autour de l'avenir de la sélection dépasse le cadre de ce seul rassemblement.

LA SOLIDITÉ DÉFENSIVE, LE CHANTIER PRIORITAIRE

Au-delà des choix individuels, c'est surtout la question de l'équilibre collectif qui semble préoccuper Brahim Hemdani. Les insuffisances défensives observées lors du précédent regroupement ont convaincu le sélectionneur de placer la solidité de l'arrière-garde au cœur de son projet.

Pour le technicien, aucune équipe ne peut nourrir de grandes ambitions sur la scène internationale sans disposer d'une organisation défensive rigoureuse et suffisamment équilibrée.

« On ne peut pas prétendre performer, notamment dans les éliminatoires, mais surtout lors des grands tournois, sans avoir une assise défensive qui permette d'envisager de franchir des étapes et de passer des tours », a-t-il insisté.

Le message est donc sans équivoque : avant de viser plus haut, les Verts doivent d'abord gagner en cohérence et en solidité. Hemdani entend construire son équipe progressivement, en corrigeant les lacunes constatées et en installant des automatismes durables. La double confrontation face au Togo représentera ainsi un rendez-vous important à plus d'un titre. Au-delà des six points en jeu, elle permettra au sélectionneur de mesurer les progrès de son groupe, de poursuivre la mise en place de ses principes de jeu et de poser de nouveaux jalons dans la perspective de la CAN-2027.

R G.

TOGO

Plusieurs retours pour bousculer les Verts

Le sélectionneur du Togo, Patrice Neveu, a dévoilé une liste de 25 joueurs pour affronter l'Algérie les 14 et 17 novembre, lors des 3e et 4e journées des éliminatoires de la CAN 2027.

La principale nouveauté est la première convocation du défenseur Lilian Brassier. Plusieurs joueurs font également leur retour, notamment Kennedy Boateng, Augustin Drakpé et Bastou Djibril. En revanche, Kevin Boma, blessé, est forfait.

Deuxièmes du groupe I avec trois points, les Éperviers effectueront un stage en Tunisie du 9 au 12 novembre avant de défier les Verts, leaders avec quatre points.

LIGUE 1

Le classico JS Kabylie-USM Alger à l'affiche

Le classico entre la JS Kabylie et l'USM Alger constituera l'affiche de la 10e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue les 18, 19 et 20 novembre, selon le programme dévoilé avant-hier par la Ligue de football professionnel (LFP).

Cette rencontre, prévue jeudi 19 novembre à 20h00 au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, s'annonce comme l'un des principaux rendez-vous de cette journée, qui sera également marquée par l'opposition entre le MC Alger et l'Olympique Akbou, programmée le même jour à 17h45 au stade Ali Ammar dit Ali La Pointe de Douéra.

La journée débutera mercredi 18 novembre avec deux rencontres programmées à 17h45 : le CS Constantine accueillera l'ES Ben Aknoun au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, tandis que le CR Témouchent recevra la JS El-Biar au stade Ouisef-Omar d'Aïn Témouchent.

La dernière rencontre programmée jeudi opposera le MB Rouissat au le CR Belouizdad à 17h45 au stade du 18-Février de Ouargla. La journée de vendredi 20 novembre proposera trois rencontres : l'ASO Chlef recevra l'USM Khenchela à 17h00 au stade Mohamed-Boumezrag de Chlef, alors que l'ES Sétif accueillera l'US Biskra à la même heure au stade du 8-Mai-1945 de Sétif.

La dernière rencontre de cette journée opposera le MC Oran à la JS Saoura, à partir de 20h00 au stade Miloud-Hadefi d'Oran.



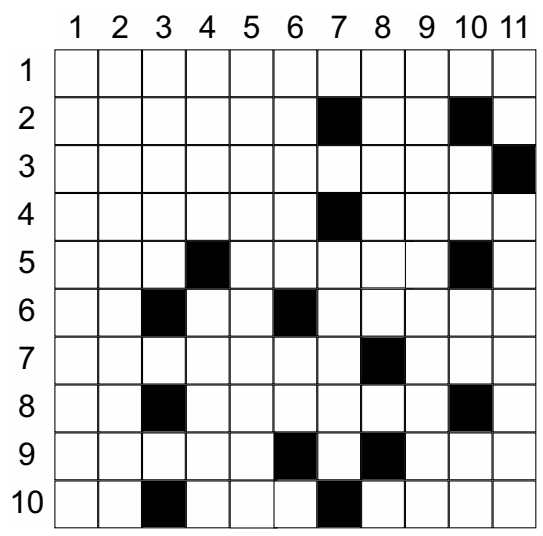
Pour rappel, le CR Belouizdad occupe provisoirement la tête du classement avec 17 points, devant le MC Alger et la JS Kabylie, qui comptent chacun 16 unités, à l'issue de la mise à jour de la première journée disputée mercredi.

TROIS MATCHS EN RETARD LE 23 NOVEMBRE

La LFP a programmé trois rencontres en retard pour le lundi 23 novembre. La JS Kabylie recevra le MC Alger à 19h00 au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, dans le cadre de la 2e journée. Deux matchs de la 6e journée se joueront à 17h45 : USM Alger – ES Ben Aknoun et CR Belouizdad – Olympique Akbou.

Pour rappel, le CRB mène le classement avec 17 points, devant le MCA et la JSK (16 points chacun), tandis que le MC Oran occupe la troisième place avec 15 unités.

Mots Croisés



Horizontalement

1- Agencement . 2- Oiseau coureur - Interjection. 3- Plantes ornementales. 4- Il est facilement dupé - Liquides. 5- Esprit - Sifflement. 6- Gallium - Interjection - Appareil de levage. 7- On y travaille - Habileté. 8- Négation - Mélange de céréales. 9- Hâlée - Tête blonde. 10- Dans - Point de côté - Continent.

Verticalement

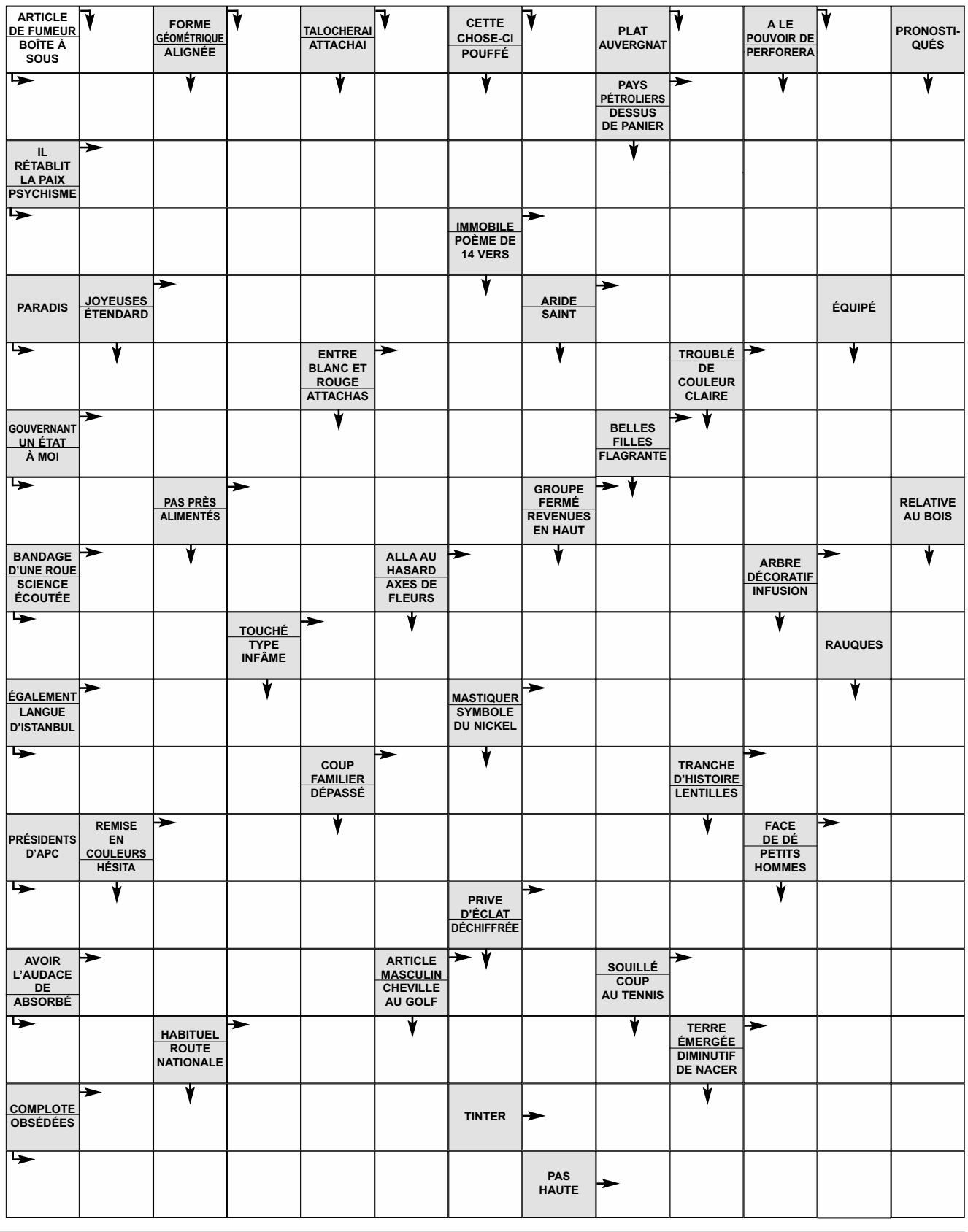
1- Action exercée sur l'opinion. 2- Pareil que la réanimation. 3- Intervalle entre deux planchers. 4- Porte-feuilles - Danseuse orientale. 5- Très amaigries. 6- Chants de victoire - Copulative . 7- Saouls. 8- Elle fait la cherté. 9- Qui visent à l'effet. 10- Appris - Fin de verbe - Entre trois et quatre. 11- Note - Papillon de nuit.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Loncette Lanssette Loncette Lancette	Ranfleur Ronfleur Ronffleur Ronfllleur
Vacillement Vascillement Vassillement Vacsillement	Gosier Gausier Gozier Gauzier

Les mots fléchés



BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Entrée russe

ABSOLUE	HIROSHIMA	PATATE
AUBERGINE	HORRIBLE	PRONOMINAL
AVENUE	IMPAYABLE	RÉSIDENCE
BALIVERNE	LAÏQUE	SAINTE
BANQUE	LEXIQUE	SAVANT
BARRACUDA	MAINATE	SODIQUE
BRELOQUE	MARÉE	SOURICIÈRE
CAROTÈNE	MAURITANIE	SURVEILLER
CHÉTIVE	MINESTRONE	TAROT
CHEVILLE	MIXEUR	THÉMATIQUE
CLIENTÈLE	NÉVROSE	TIPASA
COLIMAÇON	NOËL	TRAPUE
CROCODILE	NOMBRIL	VEINE
DÎNER	NUCLÉOLE	VÉNÉNEUX
DINGUE	OPTIMALE	VOLLEY
DISPATCHER	PAELLA	VOLONTAIRE
EVOCATION	PALOMBE	YOURTE
FRIANDE	PANTOIS	

M	A	U	R	I	T	A	N	I	E	L	A	N	I	M	O	N	O	R	P
C	E	Z	C	A	C	E	E	H	V	M	X	Y	E	P	A	C	O	B	C
L	A	V	R	R	T	H	O	T	I	O	E	U	A	U	A	R	A	E	O
I	N	O	O	A	O	R	E	N	N	L	L	N	E	R	P	R	E	S	L
E	T	U	T	C	R	C	E	T	L	I	T	O	O	N	R	A	O	E	I
N	N	A	C	I	A	S	O	O	I	O	A	T	N	A	E	D	R	L	M
T	P	E	B	L	T	T	V	D	I	V	E	S	C	T	I	N	E	T	A
E	Y	L	V	R	E	T	I	S	I	N	E	U	E	Q	A	X	E	S	C
L	E	O	O	R	I	O	L	O	E	L	D	E	U	U	I	I	A	V	O
E	E	N	U	P	O	I	L	E	N	A	E	E	U	Q	N	V	R	R	N
E	E	R	A	R	R	S	U	E	E	E	A	K	U	L	A	E	E	E	E
N	O	S	E	B	T	Q	E	N	E	M	L	E	E	N	O	H	V	C	C
R	A	E	M	I	O	E	I	E	I	L	E	B	T	U	C	S	H	A	N
E	E	O	D	L	C	G	E	H	T	B	A	R	A	T	G	E	B	P	E
V	N	U	E	N	R	I	S	U	M	A	U	M	A	Y	V	N	A	A	D
I	E	R	Q	E	A	O	R	O	Q	E	N	P	I	I	A	E	I	I	I
L	B	I	B	N	R	I	L	U	X	I	S	I	L	T	L	P	N	D	S
A	U	U	N	I	A	A	R	I	O	I	A	L	A	L	P	E	M	K	E
B	A	S	H	E	P	B	M	F	D	S	E	L	A	M	R	O	I	I	R
S	U	R	V	E	I	L	L	E	R	E	U	Q	I	T	A	M	E	H	T

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT

LUCIDE - RELIEF - PARAFAIT - OSE - APLANI - LANDAU - LANGER - BEER - FI - HERAULT - MA - CHAR - CRISTAL - FEE - EPIEE - UNI - ROUEN - SANTE - ARBUSTES - RI - N - AERER-TASSEE - UN - ASILES - IN - GAG - FILTRERA - DEVALISERA - ON - MINEES - AVOUE - FESSU - EGLISES - NE - RN - LE - SES - UTES - AMUSEUSE.

VERTICALEMENT

SUPPLICE - RANGEMENT - CALA - HERBE - AVISEE - PIRANHA - OURAGANS - S - DANGE-REUSES - LEUR - DEFIER - PETRIFIE - NA - A - RACINE - LISSE - M - GRIL - URE - STELE - GLU - ETABLIES - ASTRALES - IL - NETS - ARS - RAVI - E - IODE - TUNISIE - OSSU - DESAR-MANT - ENROUEES - FEU - ALIENE - ANESSE.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

1- TUNIS - EMUE 2- ANE - TETONS 3- NIECES - NET 4- TO - ULTRA - E 5- NOIE - ACRE 6- TSET - EMOI 7- I - USINE - NA 8- NIV - ATRO-CE - 9- TORDRE - RED 10- ENEE - STORE.

VERTICALEMENT

1- TANT - TINTE 2- UNIONS - ION 3- NEE - OEU-VRE - 4- I - CUITS - DE 5- STELE - IAR 6- EST - ENTES 7- ET - RAMER - T 8- MONACO - ORO 9- UNE - RINCER 10- ESTEE - AEDE.

4x4 Écussonnage - Effervescence
Resserrement - Serpentin

BIFFE-TOUT : MARIE

QUAND L'IA ENTRE SUR LE PLATEAU

Le réalisateur face au cinéma génératif

L'IA peut générer un plan. Le réalisateur reste celui qui doit décider si ce plan mérite d'exister dans le film.

Et si le principal effet du cinéma génératif n'était finalement pas de réduire le rôle du réalisateur, mais de rendre encore plus visible ce qui ne se résume pas à la production d'images : une intention, un point de vue et une responsabilité artistique ?

Storyboard généré en quelques minutes, prévisualisation vidéo à partir d'un scénario, création ou transformation de plans, doublage synthétique : l'intelligence artificielle générative commence à intervenir à différentes étapes de la production audiovisuelle. Pour le réalisateur, l'enjeu dépasse toutefois la maîtrise de nouveaux outils. Il s'agit de déterminer ce qui peut être délégué à un modèle sans perdre la cohérence artistique, la direction des interprètes et la responsabilité attachée à la fabrication d'un film.



DU PLATEAU TRADITIONNEL AU CINÉMA GÉNÉRATIF

Le métier de réalisateur repose sur une responsabilité qui commence bien avant que la caméra ne tourne. À partir d'un scénario, il construit une vision du film, travaille le découpage, prépare les séquences, dirige les acteurs et coordonne une équipe réunissant notamment image, son, décors, costumes, montage et effets visuels. Son rôle s'étend de la préproduction à la post-production. L'Onisep décrit ainsi le réalisateur comme le responsable de la création du film, chargé d'en diriger les différentes étapes et de transmettre ses choix aux techniciens comme aux interprètes.

Les technologies numériques ont depuis longtemps transformé cette activité. Effets visuels, étalonnage numérique, montage non linéaire, production virtuelle ou capture de mouvement permettaient déjà de fabriquer des images qui n'avaient pas été enregistrées telles quelles devant une caméra.

L'arrivée de l'IA générative vidéo introduit, cependant, une possibilité différente : produire ou transformer une séquence à partir d'une description textuelle, d'une image de référence ou d'une vidéo existante.

Dans cet article, le terme cinéma génératif désigne l'utilisation de modèles génératifs au sein de la chaîne de fabrication audiovisuelle. Il ne signifie pas qu'un système réalise seul un film complet. Il décrit plutôt un ensemble de pratiques où certaines images, certains sons ou certaines étapes préparatoires peuvent être générés, transformés ou assistés par des modèles d'intelligence artificielle.

En 2026, plusieurs outils rendent ces usages directement accessibles. Adobe documente par exemple une fonction de génération vidéo à partir de prompts textuels permettant de spécifier le contenu, l'ambiance, certains angles et certains mouvements de caméra [2]. Google indique de son côté que Veo 3.1 peut s'appuyer sur des images de référence pour améliorer la cohérence de personnages, d'objets et d'arrière-plans, avec des options d'upscaling jusqu'en 4K selon les configurations proposées. Ces informations décrivent des capacités annoncées ou documentées par les éditeurs. Elles ne démontrent pas, à elles seules, qu'un modèle puisse maintenir la continuité esthétique, narrative et dramaturgique nécessaire à un long métrage.

La transformation la plus importante se situe donc moins dans l'idée d'un «film réalisé par l'IA» que dans la multiplication de moments où le réalisateur peut travailler avec des images qui n'ont pas encore été tournées, voire qui ne seront jamais filmées de manière traditionnelle.

Produire un plan et réaliser un film ne sont pas la même activité. Un système peut générer une image. Le réalisateur doit encore déterminer pourquoi elle existe, ce qu'elle raconte, ce qui la précède, ce qui la suit et ce qu'elle doit faire ressentir au spectateur.

COMMENT L'IA TRANSFORME LES PRATIQUES DE RÉALISATION

L'intelligence artificielle ne transforme pas un seul geste du réalisateur. Elle s'insère progressivement dans plusieurs étapes de la chaîne de production, depuis la recherche visuelle jusqu'à la post-production. Il faut, toutefois, distinguer ce qui relève d'une automatisation classique, ce qui repose réellement sur des modèles génératifs et ce qui demeure encore expérimental.

STORYBOARD ET RECHERCHE VISUELLE

À partir d'un scénario ou d'une description de scène, les modèles génératifs permettent de produire rapidement plusieurs propositions de cadrage, d'ambiance, de décor ou de lumière. Le réalisateur peut s'en servir pour explorer des directions différentes avant de mobiliser une équipe. Ces images restent, toutefois, des supports de recherche. Elles ne constituent pas une garantie de ce qui pourra être reproduit précisément au tournage.

PRÉVISUALISATION DES SÉQUENCES

La prévisualisation, ou previs, consiste à représenter une scène avant son tournage afin de préparer notamment le découpage, les mouvements de caméra ou les effets. Runway décrit des workflows utilisant l'IA pour produire storyboards et animatiques à partir d'un scénario. L'entreprise précise également que ces productions ne fournissent pas nécessairement l'espace mesurable requis pour préparer précisément un dispositif physique, une cascade, un déplacement d'acteur ou un équipement de caméra [4]. La prévisualisation générative ne remplace donc pas automatiquement la techvis traditionnelle.

GÉNÉRATION ET TRANSFORMATION DE PLANS

Certains modèles peuvent créer une séquence à partir de texte ou d'images de référence, prolonger un visuel ou transformer le style d'une vidéo existante. Cela peut faciliter la création d'inserts, de plans conceptuels ou de variations. La disponibilité de la fonction ne garantit, cependant, ni la stabilité d'un personnage sur plusieurs scènes ni la maîtrise exacte de tous les éléments de la composition.

EXPLORATION DES MOUVEMENTS DE CAMÉRA

Les outils vidéo intègrent de plus en plus de paramètres empruntés au langage cinématographique. Ils permettent de demander un type de cadrage ou de déplacement. Mais demander un travelling à un modèle n'équivaut pas à organiser physiquement la relation entre caméra, acteur, décor, focale, mouvement et lumière sur un plateau.

POST-PRODUCTION ET TRANSFORMATIONS VISUELLES

L'IA peut être utilisée pour modifier des éléments d'une image, produire des variantes, créer des extensions de décor ou préparer certaines ressources visuelles. La frontière entre tournage, effets visuels et génération devient ainsi moins nette, ce qui impose de mieux documenter l'origine des éléments utilisés.

DOUBLAGE, VOIX ET PERFORMANCES NUMÉRIQUES

Les systèmes capables de reproduire une voix, un visage ou certains traits d'une performance interviennent également dans la localisation et les transformations de personnages. Cette capacité est techniquement distincte du simple montage et soulève des questions spécifiques de consentement, de contrat et d'utilisation de l'identité d'un interprète.

Ces usages modifient aussi la temporalité de la création. Une idée visuelle difficile à représenter devait, autrefois, passer par un dessin, une maquette, un storyboard ou une prévisualisation 3D. Un modèle génératif peut aujourd'hui produire plusieurs variantes rapidement. Mais l'augmentation du nombre de propositions ne garantit pas une meilleure mise en scène. Elle augmente aussi le travail de sélection, de vérification et de cohérence.

Le changement le plus concret pourrait donc être moins spectaculaire qu'il n'y paraît : le réalisateur dispose de davantage de variantes, mais il doit exercer plus souvent son jugement pour décider lesquelles servent réellement le récit.

UN NOUVEAU RÔLE POUR LE RÉALISATEUR

L'intégration de l'IA générative ne transforme pas le réalisateur en simple opérateur de modèles. Elle déplace plutôt une partie des arbitrages vers l'amont et augmente le nombre de décisions portant sur l'origine, la cohérence et l'utilisation des images. La valeur du réalisateur réside alors moins dans sa capacité à produire une quantité d'images que dans sa capacité à organiser une intention à travers elles.

DÉFINIR PLUS PRÉCISÉMENT L'INTENTION VISUELLE

Plus un système permet de produire rapidement des variantes, plus le réalisateur doit savoir ce qu'il cherche. Une instruction générale comme «scène inquiétante dans une rue la nuit» laisse une grande marge d'interprétation. Le travail de réalisation consiste précisément à déterminer où se trouve la caméra, ce que le spectateur sait, ce que le personnage ignore, comment la lumière structure l'espace et à quel moment le plan doit se terminer.

ASSURER LA CONTINUITÉ ENTRE DES IMAGES HÉTÉROGÈNES

Un film n'est pas une collection de plans indépendants. Costumes, directions de regard, accessoires, géographie du décor, lumière, mouvements et jeu des acteurs doivent rester cohérents. Les modèles progressent sur la cohérence visuelle, mais la continuité d'une œuvre longue reste un problème différent de la qualité d'un clip isolé.

ARBITRER ENTRE TOURNAGE RÉEL, EFFETS NUMÉRIQUES ET GÉNÉRATION

Le réalisateur et les équipes de production peuvent être amenés à décider ce qui doit être filmé, construit, simulé ou généré. Cette décision n'est pas uniquement économique. Elle peut affecter le jeu des comédiens, les métiers techniques, l'esthétique et la possibilité de modifier ultérieurement une performance.

PRÉSERVER LA DIRECTION D'ACTEURS

Une performance naît d'indications, d'essais, de déplacements et d'interactions entre interprètes. Une séquence synthétique peut reproduire certains signes visuels d'une performance, mais cela ne correspond pas nécessairement au processus de création par lequel un acteur et un réalisateur construisent ensemble une scène.

RENDRE LES CHOIX TECHNOLOGIQUES COMPRÉHENSIBLES POUR L'ÉQUIPE

Lorsque l'IA intervient dans la préparation ou la fabrication d'une séquence, les professionnels concernés doivent pouvoir savoir quelles images servent de référence, quelles performances sont susceptibles d'être transformées et quelles données sont utilisées.

Le rôle du réalisateur peut ainsi évoluer vers une direction créative plus étendue, mais il serait excessif d'en conclure qu'il deviendra nécessairement moins présent sur le plateau.

L'impact dépendra fortement du format. Un film d'animation, une publicité, une série, un documentaire ou un long métrage reposant sur le jeu d'acteurs n'ont ni les mêmes contraintes ni les mêmes raisons de recourir à l'IA générative.

CRÉSUS

CRÉSUS # 2292 DU SAMEDI 7 NOVEMBRE 2026

QUATRE RÉSEAUX DE TRAFIC DE DROGUE DÉMANTELÉS À ALGER ET À L'OUEST DU PAYS

126 kg de cocaïne et un million de psychotropes saisis

Coup dur pour les milieux du narcotrafic. Les services opérationnels de la Sûreté nationale de l'Ouest et ceux de la Gendarmerie d'Alger ont réussi à mettre hors d'état de nuire quatre réseaux internationaux de narco-trafic et saisir d'importantes quantités de drogue, notamment de la cocaïne.

Les services opérationnels de la Sûreté nationale de la région Ouest ont démantelé la structure organisationnelle de deux réseaux organisés à ramification internationale, spécialisés dans la contrebande et le trafic de drogues dures dont l'activité part du Maroc, procédant à la saisie de plus de 96 kg de cocaïne et à l'arrestation de 12 de leurs membres, a indiqué, jeudi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «Dans le cadre de la poursuite des efforts visant à lutter contre la criminalité organisée transnationale, et lors de deux opérations successives menées au cours de la semaine dernière, les brigades opérationnelles spécialisées de la Sûreté nationale de la région Ouest ont réussi à démanteler la structure organisationnelle de deux réseaux organisés transnationaux, spécialisés dans la contrebande et le trafic de drogue dure en provenance du Maroc, avec la saisie de plus de 96 kg de cocaïne et l'arrestation de 12 de leurs membres», précise le communiqué. «Les investigations sur le terrain et les recherches opérationnelles minutieuses ont conduit les enquêteurs du Service régional de lutte contre le crime organisé d'Oran à découvrir la composition de la structure criminelle des deux réseaux, dirigés par des barons marocains agissant depuis le Maroc et l'Europe, ainsi qu'à identifier les autres membres actifs



dans l'ouest du pays et les caractéristiques des moyens de transport et de déplacement utilisés lors de leur activité criminelle. Les mis en cause ont ainsi été interpellés successivement par les éléments du service, et deux cargaisons de drogues synthétiques ont été saisies», ajoute la même source. Ces deux opérations, menées sous la supervision des parquets compétents ont également abouti à «la saisie de trois camions, 11 véhicules de différentes catégories et trois motos liés à l'activité criminelle», en sus d'«une somme d'argent en monnaie nationale de plus de 215 millions de centimes, issue des revenus criminels, la valeur financière globale des saisies étant estimée à plus de 200 milliards de centimes», conclut le communiqué.

LE COUP DE FILET DE LA GENDARMERIE

En outre, deux réseaux de criminels transfrontaliers ont été démantelés par le service de lutte contre les drogues et les substances psychotropes de la Gendarmerie nationale à Alger, et plus de un million de comprimés psychotropes et de 30 kg de drogues dures (cocaïne) ont été saisis, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention contre les drogues et les stupéfiants, et en continuité des efforts consentis par les personnels de l'Armée nationale populaire pour lutter contre les narcotrafiquants et les barons du trafic illicite des stupéfiants, les personnels du Service de lutte contre les drogues et les substances psychotropes de la Gendarmerie nationale à Alger, ont démantelé, le 4 novembre 2026, deux réseaux de criminels transfrontaliers», est-il indiqué dans le communiqué. «Cette opération s'est soldée par l'arrestation de 33 narcotrafiquants, dont un mineur, ainsi que la saisie de plus de un million de comprimés psychotropes, de 30 kg de drogues dures (cocaïne) et de 176 kg de kif traité, ainsi que 21 véhicules utilitaires et d'une somme d'argent estimée à 200 millions de centimes», précise la même source. «Cette opération de qualité confirme, de nouveau, la détermination des unités de l'Armée nationale populaire, dans toutes ses composantes, à poursuivre leurs actions visant à faire face, avec fermeté et persévérance, aux réseaux criminels activant dans le domaine du trafic et du commerce illicite des drogues et des substances psychotropes, à intensifier les efforts afin de démanteler et contrecarrer les desseins malveillants de ces criminels, et à contribuer ainsi au renforcement de la sécurité des citoyens et la stabilité du pays», conclut le communiqué du MDN.

Synthèse R. N.

BLIDA

«Allegro Art» démarre fort

L'inauguration d'un nouvel établissement privé d'enseignement artistique vient enrichir l'offre culturelle dans la ville de Blida. Dirigé par Djamel Eddine Slifi, diplômé de l'Institut supérieur de musique et ancien co-responsable de l'association Crescendo, qui a cessé ses activités après plusieurs années d'existence, cet espace entend proposer un enseignement artistique de qualité, assuré par des formateurs qualifiés dans leurs domaines respectifs.

Musique classique, musique andalouse, danse classique, ballet, théâtre, arts plastiques, ateliers d'écriture et de lecture, chant et rencontres littéraires figurent parmi les activités qui seront proposées dans cet établissement, situé rue Ouali-Mohamed, au centre-ville de Blida, à proximité de Bab Sebt.

Pour le jeune responsable, Djamel Eddine, le lancement de cette initiative représente un défi, malgré la volonté de faire aboutir le projet. «Le démarrage est toujours difficile, mais la volonté d'agir est présente. Les instruments et les accessoires de musique coûtent cher, tandis que la participation financière des adhérents demeure toute symbolique», explique-t-il.

À Blida, les parents accordent une importance croissante à la formation artistique de leurs enfants. «La situation évolue positivement, avec une recherche de ce petit plus à apporter à chaque enfant, fille ou garçon, pour lui permettre de se distinguer», affirme un pédagogue présent lors de la cérémonie d'inauguration. D'ailleurs, après seulement quelques séances d'apprentissage, certains enfants avaient déjà esquissé leurs premiers pas de danse, tandis que d'autres s'étaient initiés à des instruments comme le piano et le violon. Le nom «Allegro» renvoie à une indication musicale désignant un mouvement vif et animé, qui traduit, dans une œuvre, une certaine harmonie entre les différents instruments et interprètes. Pour Djamel Eddine Slifi, la transmission d'un enseignement artistique de qualité constitue le principal leitmotiv de l'établissement. Parmi ses objectifs prioritaires figurent la création d'un orchestre de musique classique, la formation de jeunes musiciens selon les méthodes d'apprentissage classiques et la découverte de nouveaux talents. Le responsable nourrit ainsi l'ambition de voir émerger, à Blida et dans toute la région, de grands instrumentistes. «Un grand violoniste, un grand pianiste… Pourquoi pas ?», lance-t-il avec conviction.

La création d'un véritable lieu d'expression artistique passe également par l'organisation d'expositions et de spectacles, afin d'accompagner les apprenants dans leur progression et de leur offrir des occasions de mettre en valeur leurs acquis. Les fêtes de fin d'année devraient ainsi permettre aux élèves de présenter leurs talents, notamment à travers des récitals consacrés à différents instruments, comme le violon et le piano. Ces rendez-vous constitueront autant d'occasions de valoriser leurs efforts et de les encourager à progresser.

Le responsable espère également bénéficier de l'accompagnement des autorités, notamment à travers des dons d'instruments et différentes formes de soutien matériel. Une aide qui contribuerait à renforcer les moyens de l'établissement et à favoriser l'éveil, l'initiation et l'apprentissage artistiques, autant d'étapes essentielles dans la formation des jeunes talents.

Enfin, la littérature occupera, elle aussi, une place dans le programme d'activités d'Allegro Art. Le Salon international du livre d'Alger (SILA 2026) a notamment permis de nouer des contacts avec des auteurs et des maisons d'édition en vue d'organiser des rencontres littéraires tout au long de l'année, avec la participation de deux à trois auteurs par mois.

Abdelkrim Mekfouldji

DGSN

Ali Badaoui reçoit l'ambassadeur du Soudan à Alger



Le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, a reçu, jeudi, l'ambassadeur de la République du Soudan auprès de l'Algérie, Abdelhafiz Al-Awad Sid Ahmed Al-Faki, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). La rencontre, tenue au siège de la DGSN, a permis de «passer en revue l'état et les perspectives de la coopération policière entre les deux pays frères, et d'examiner les voies de la porter à des niveaux supérieurs, au mieux des intérêts communs», précise-t-on de même source. Les deux parties ont également évoqué «l'élargissement des cadres de coopération pour englober les domaines de la formation, de l'instruction technique spécialisée et du développement des capacités opérationnelles», conclut le communiqué.